



BEM et Bac 2025 :
Révision
des données
des candidats
du 2 au 16 février

page 3

ED DIWAN

N°1875



Quotidien national d'informations

Dimanche 02 Février 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE
ALGERO-RUSSE :

De nouvelles perspectives économiques en discussion



page 2

Actualité



L'Algérie suit avec
une «profonde
préoccupation»
la reprise
du conflit
en RDC

2

DECES DE HIZIA TLAMSI :

Condoléances
du ministre
de la
Communication

2

Belmehdi
préside l'ouverture
d'une conférence
nationale des cadres
du secteur
des affaires
religieuses

3

GARANTIE DES MARCHÉS PUBLICS:

La CGMP a connu une "avancée très importante" en 2024

p3

COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE ALGERO-RUSSE :

De nouvelles perspectives économiques en discussion

Dmitry Patrushev a révélé que plusieurs projets étaient en cours de discussion, notamment dans la construction automobile, la production d'équipements électriques et la fabrication de médicaments.

Il a mentionné des opportunités d'investissement dans l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les transports ferroviaires. L'Algérie et la Russie viennent de franchir une nouvelle étape dans leur partenariat stratégique, à l'occasion de la 12e session de la Commission intergouvernementale mixte, qui s'est tenue jeudi à Alger. Co-présidée par le ministre algérien de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et le vice-Premier ministre russe, Dmitry Patrushev, cette rencontre a permis d'approfondir la coopération économique, commerciale, scientifique et technique entre les deux pays, marquant ainsi un tournant dans les relations bilatérales. Les travaux réguliers de cette commission, alternant entre Alger et Moscou, témoignent de la volonté partagée des deux nations de porter leurs relations à un niveau supérieur. Selon Cherfa, cette dynamique incarne l'engagement des dirigeants algériens et russes à renforcer les liens dans des secteurs stratégiques essentiels pour l'avenir des deux pays, et rappelé que la signature, le 15 juin 2023 à Moscou, de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi avait insufflé un nouvel élan aux relations bilatérales, conférant une dimension exceptionnelle à leur coopération. Il a également souligné l'importance de maintenir un dialogue politique soutenu, ainsi qu'une coordination



renforcée, face aux défis économiques et géopolitiques mondiaux actuels. Cependant, bien que les relations politiques soient solides, la coopération économique reste en deçà des potentialités des deux pays. «Les échanges économiques restent relativement modestes et se concentrent essentiellement sur le commerce, avec une quasi-absence d'investissements directs. D'où la nécessité d'une intensification des projets de partenariat et d'investissement, basés sur le principe "gagnant-gagnant", en mettant à profit les réformes engagées par l'Algérie depuis 2020», a-t-il plaidé. Ces réformes ont ouvert de nombreuses opportunités pour les investisseurs

étrangers, en particulier ceux venant de Russie. Le ministre a également souligné que l'Algérie comptait sur ses partenaires, pour diversifier son économie, notamment grâce au transfert de technologies, de savoir-faire et d'expertises. Les discussions ont mis en évidence la volonté des deux pays de renforcer leur coopération dans plusieurs secteurs prioritaires. Cherfa a évoqué des domaines essentiels, tels que l'agriculture, l'énergie, l'industrie de transformation, la technologie, l'innovation et la formation, dans lesquels la Russie pourrait apporter une expertise précieuse. Pour sa part, le vice-Premier ministre de Russie a insisté sur la nécessité de diversifier davantage la

coopération bilatérale, en explorant de nouveaux secteurs, tels que l'enseignement, la santé, la culture, et le sport, et salué, à cette occasion, la coopération fructueuse entre Gazprom et Sonatrach, dans le cadre du projet d'exploration gazière d'El-Assel, soulignant l'intérêt croissant des entreprises russes pour le secteur énergétique algérien. «Mon pays est prêt à investir davantage dans les secteurs des hydrocarbures, des énergies renouvelables et du nucléaire civil, en fournissant des technologies avancées pour l'extraction et le traitement du gaz», a-t-il relevé. Au-delà de l'énergie, la Russie nourrit également des ambitions industrielles claires en Algérie. Dmitry Patrushev a révélé que plusieurs projets étaient en cours de discussion, notamment dans la construction automobile, la production d'équipements électriques et la fabrication de médicaments. Il a également mentionné des opportunités d'investissement dans le développement des infrastructures, notamment pour l'approvisionnement en eau, l'assainissement et les transports ferroviaires. Le vice-Premier ministre russe a souligné que les perspectives de coopération entre les deux pays sont particulièrement prometteuses, au regard des vastes ressources naturelles dont disposent l'Algérie et la Russie, ainsi que des complémentarités économiques qui existent entre les deux nations.

L'Algérie suit avec une «profonde préoccupation» la reprise du conflit en RDC

L'Algérie suit avec une «profonde préoccupation» la reprise du conflit et son escalade en RD Congo, appelant à la retenue et à la désescalade, indique samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. «L'Algérie suit avec une profonde préoccupation la reprise du conflit et son escalade en République démocratique du Congo. Elle appelle instamment à la retenue et à la désescalade dans la perspective de l'instauration des

conditions d'une reprise responsable du dialogue et de la négociation en vue du rétablissement de la paix dans la région», lit-on dans le communiqué. Dans cet esprit, «l'Algérie fait sienne les conclusions des Sommets extraordinaires de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la Communauté de développement d'Afrique australe appelant à un dialogue sincère et de bonne foi entre toutes les parties impliquées dans ce conflit», ajoute le texte. De la même manière, l'Algérie exprime, «malgré une lourde adver-

sité, ses encouragements et son soutien au Président de la République d'Angola, M. Joao Lourenço, et au Président de la République du Kenya, M. William Ruto, dans leurs efforts de médiation patients et soutenus entre toutes les parties au conflit». Selon la même source, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a instruit le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, de prendre attache

avec l'ensemble des ministres des Affaires étrangères des pays impliqués dans ce conflit, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères des pays engagés dans des efforts de médiation. «Cette démarche a pour objectif de leur faire part de la disponibilité de l'Algérie à aider les efforts de médiation en cours et à mettre tout ce qui est en son pouvoir au service du rétablissement de la paix et de la stabilité en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs», conclut le texte.

SOUDAN:

Le Conseil de sécurité condamne les attaques des FSR à El Fasher

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU, sous la présidence de l'Algérie, ont fermement condamné vendredi les récentes attaques menées par les Forces de soutien rapide (FSR) dans la ville d'El Fasher, au Soudan, dont une ayant ciblé une infrastructure médicale le 24 janvier

dernier. "Les membres du Conseil ont fermement condamné les attaques continues et intenses contre El Fasher ces derniers jours (menées par) les Forces de soutien rapide, ainsi que les informations faisant état d'une attaque contre l'hôpital maternel universitaire saoudien d'El

Fasher le 24 janvier, qui a tué plus de 70 patients qui recevaient des soins intensifs ainsi que leurs proches, en plus de dizaines de blessés", selon un communiqué de presse, publié au terme d'une réunion à huis clos du Conseil de sécurité sur la situation au Soudan, tenue

au dernier jour de la présidence algérienne durant le mois de janvier. Les pays membres ont rappelé, dans le même contexte, la résolution du Conseil de sécurité 2736 (2024) qui exige des FSR de lever le siège imposé à la ville d'El Fasher, tout en insistant sur l'urgence de procéder à

"l'arrêt immédiat des combats et à la désescalade à El Fasher et dans ses environs". D'autre part, ils ont invité les parties au conflit à assurer la protection des civils et des infrastructures civiles conformément au droit international humanitaire et dans le respect des droits de l'homme.

DÉCÈS DE L'ANCIEN JOURNALISTE DE L'APS, MOHAMED BAKIR :
La Direction générale de la Communication à la présidence de la République présente ses condoléances

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses sincères condoléances et exprimé sa profonde sympathie à la famille de l'ancien journaliste de l'agence Algérie Presse Service (APS), Mohamed Bakir, décédé à l'âge de 70 ans. «Suite au décès de l'ancien journaliste de l'APS, Mohamed Bakir, la Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde sympathie à la famille du défunt, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons», lit-on dans le message de condoléances.

DECES DE HIZIA TLAMSI :
Condoléances du ministre de la Communication

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a présenté Les sincères condoléances, suite au décès de la journaliste du quotidien El Djoumhouria, Hizia Tlamsi. "Suite au décès de la jeune journaliste du journal El Djoumhouria, Hizia Tlamsi, le ministre de la Communication, Dr Mohamed Meziane, présente ses sincères condoléances à la famille de la défunte, ainsi qu'à ses collègues du journal El Djoumhouria, les assurant de sa compassion et priant Allah Tout-Puissant d'accorder à la défunte Sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort à ses proches et à ses collègues. "A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

Décès du membre de l'ALN, le Moudjahid Ismaïl Mahfoud

Le membre de l'Armée de libération nationale (ALN), le Moudjahid Ismaïl Mahfoud, est décédé à l'âge de 104 ans, a-t-on appris, samedi, auprès du ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit. Eminent militant du Mouvement national, le défunt fut responsable du secteur de la santé dans le maquis des Aurès de 1955 à l'indépendance et membre du Conseil national de la Révolution algérienne. En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à ses compagnons de lutte, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations

Edité par EURL Société Seghir
de communication

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice

de la publication

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazairdoc.com

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale

de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dz

esc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

Les textes
et les photographies
envoyés ou remis
à la rédaction ne peuvent
être rendus ni faire
l'objet d'aucune
réclamation.
Reproduction interdite
de tout article
sauf accord
de la direction
du journal.

Belmehdi préside l'ouverture d'une conférence nationale des cadres du secteur des affaires religieuses

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, samedi à Alger, l'ouverture des travaux d'une conférence nationale des cadres du secteur, lors de laquelle plusieurs axes ont été abordés, notamment les activités du mois sacré de Ramadhan.

Dans son allocution à cette occasion, le ministre a précisé que la consécration d'un atelier au discours religieux dans le cadre de cette conférence "vise à définir les priorités", notamment à l'approche du mois de Ramadhan, invitant les responsables des affaires religieuses à se concentrer sur la promotion de l'aspect spirituel et moral au sein de la société, en particulier chez les jeunes. Il a, à cet égard, relevé l'importance d'orienter le discours religieux, à travers les mosquées, les zaouïas, les écoles coraniques, les instituts de formation et les antennes du Centre culturel islamique (CCI), vers le renforcement de l'unité nationale et la lutte contre les fléaux sociaux. Le ministre a aussi mis en avant le rôle des personnels du secteur, notamment les imams, dans la sensibilisation contre les tentatives de porter atteinte aux valeurs, aux coutumes et aux traditions de la société algérienne. A ce propos, il a souligné l'importance de la promotion médiatique des activités religieuses via les réseaux sociaux afin de



contrecarrer les "idées délétères" menaçant le tissu social. M. Belmehdi a, par ailleurs, appelé à une "utilisation optimale" des structures et des établissements religieux durant le mois sacré, ainsi qu'à la promotion du tra-

vail des antennes du CCI à travers le pays, afin d'attirer davantage de jeunes. Concernant la prochaine saison du Hadj, le ministre a indiqué que "les préparatifs ont été lancés tôt afin d'achever toutes les procédures re-

quises par la partie saoudienne", saluant la dernière décision du président de la République relative à la prise en charge, par l'Etat, des frais additionnels du pèlerinage.

Allal.B

GARANTIE DES MARCHÉS PUBLICS:

La CGMP a connu une "avancée très importante" en 2024

La Caisse de Garantie des marchés publics (CGMP) a connu un "tournant remarquable" et "une avancée très importante" dans son développement en 2024, avec une nette évolution de ces paramètres de performance, indique samedi la Caisse, dans un communiqué. "L'année 2024 a été marquée par une avancée très importante dans le développement de la CGMP, en témoigne les évolutions spectaculaires des principaux paramètres de performance. Les engagements octroyés au titre des crédits par signature atteignent un montant de 271,33 milliards (mds) de DA, représentant un taux dépassant les 200% par rapport à la moyenne des meilleures années significatives de la Caisse", souligne le communiqué. Ce montant correspond à "un taux de réalisation des objectifs avoisinant les 500%, et un taux d'évolution de 170% par rapport à l'exercice 2023". Les crédits de trésorerie n'étaient pas en reste, puisqu'il est en-

registré des engagements de 26,58 mds de DA, avec une évolution de 8% et un taux de réalisation des objectifs de 110%. Au cours de l'exercice 2024, la CGMP a poursuivi son objectif de diversification du portefeuille client, avec l'inscription de 316 nouveaux clients au portefeuille, ce qui a abouti à la réalisation de projets structurants pour des clients importants œuvrant dans des secteurs stratégiques, précise la même source.

Début prometteur de la finance islamique

La finance islamique s'est imposée, pour sa première année d'exploitation, avec des cautionnements de l'ordre de 6,41 mds de DA, soit un taux de réalisation des objectifs de 128%. Au cours de l'exercice 2023, la CGMP s'était lancée dans le créneau de la finance islamique en mettant en place le produit islamique "Khitab El-Dhamane", approuvé par le Comité charaïque du Haut Conseil Islamique. Le

montant global des marchés cautionnés durant l'exercice 2024 a ainsi été de 1603 mds DA, et a touché l'ensemble des secteurs d'activités, avec une prépondérance pour les projets stratégiques dans les domaines ferroviaires, travaux routiers et maritimes et hydraulique. Les principaux marchés ont porté sur la réalisation de la ligne ferroviaire Bechar - Tindouf-Gara Djebilet, la réalisation de la ligne ferroviaire minière Annaba-Bouchegouf Té-bessa-Djebel Onk Bled El Hadba et la réalisation du tronçon de 575 Km de la ligne minière ferroviaire Bechar-Tindouf (Gara Djebilet). "Il en ressort que l'activité de la CGMP connaît une réelle expansion, qui s'inscrit dans une démarche nationale de modernisation et de mutation, cela apparait clairement dans la conduite de la transformation digitale à grande échelle, ayant permis aujourd'hui le développement de l'antenne virtuelle, la refonte en interne du site web de la CGMP et la

création d'une plateforme numérique riche et interactive", se réjouit la Caisse. Aussi, l'institution s'attèle, dans le cadre du dispositif d'alimentation du BIG DATA, à créer un centre de stockage, d'analyse et de traitement des marchés publics, en collaboration avec les institutions concernées, a-t-elle encore avancé. L'atteinte des objectifs stratégique de la CGMP imposera un redéploiement à travers le territoire national, surtout dans les zones exprimant un besoin réel. Et à l'effet d'améliorer le service rendu et concrétiser le vaste chantier axé autour du développement de la finance islamique, le renforcement de la présence territoriale et la transformation digitale, la Caisse prévoit le lancement de travaux de Benchmark, aussi bien national qu'international, à travers des rencontres avec des institutions homologues, portant sur leur organisation, le business model et les techniques et outils utilisés.

TOSYALI ALGERIE :

Lancement imminent de la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer

Les travaux de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer d'une capacité de 120.000 mètres cubes par jour, destinée à répondre aux besoins du complexe sidérurgique Tosyali Algérie, situé à Bethioua (Est de la wilaya d'Oran), devront être lancés très

bientôt, a indiqué, mercredi, le wali Samir Chibani. Dans le cadre de sa visite d'inspection à la daïra de Bethioua, M. Chibani a supervisé le choix du terrain, d'une superficie de 11 hectares, pour la réalisation de cette infrastructure, située à proximité de la station de

dessalement de la zone (Mers El Hadjadj), et a ordonné le lancement imminent des travaux, qui ont été confiés à l'entreprise Cosider Canalisations, pour un délai de 24 mois. Le projet, pour lequel un montant de 20 milliards de DA a été alloué par le complexe, prévoit

la réalisation de deux réservoirs d'une capacité de 60.000 mètres cubes chacun, ont précisé les responsables sur place. A noter que le complexe sidérurgique « Tosyali » est alimenté en eau de mer dessalée depuis la station de dessalement d'El Mactaa.

Le congrès international sur les maladies animales transmissibles en Afrique du Nord en octobre

L'Espace vétérinaire algérien prévoit d'organiser la 18e édition du congrès international sur le thème des «Maladies transmissibles chez les animaux en Afrique du Nord», a-t-on appris lors du Salon international de l'agri-

culture qui se poursuit ce vendredi à Oran. Ce congrès international, qui se tiendra du 6 au 10 octobre 2025 à Alger, sera dédié à débattre sur les maladies animales transmissibles en Afrique du Nord, a précisé M. Bende-

nia Sâada, président de l'Espace vétérinaire algérien, en marge de l'événement. Des spécialistes en médecine vétérinaire d'Algérie, d'Egypte, de Tunisie, de Libye, du Soudan et de Mauritanie participeront à ce congrès

pour étudier une série de thèmes liés à la transmission des maladies entre animaux et entre l'animal à l'homme en Afrique du Nord, ainsi que l'exposition aux maladies animales transfrontalières, a ajouté M. Bendenia.

BEM et Bac 2025 : Révision des données des candidats du 2 au 16 février

Le ministère de l'Education nationale a fixé, jeudi dans un communiqué, la période allant du 2 au 16 février pour la révision des données des candidats inscrits aux examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat, scolarisés et libres, session 2025. «Les candidats aux examens du BEM et du Baccalauréat session 2025, scolarisés et libres, doivent accéder aux sites de l'Office national des examens et concours (ONEC) durant la période allant du 2 février au 16 février pour consulter et vérifier l'exactitude des données saisies», précise la même source. L'opération se fera à travers les liens <https://bem.onec.dz> pour l'examen du BEM et <https://bac.onec.dz> pour celui du Baccalauréat, et via l'espace Parents sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale pour les candidats scolarisés : <https://awlya.education.gov.dz>. En cas d'erreurs, ajoute le communiqué, les candidats scolarisés «doivent informer les directeurs des établissements d'enseignement de la (ou les) erreur(s) relevée(s) avant la date du 16 février 2025. Pour les candidats libres, ces derniers doivent informer la direction de l'Education où ils sont inscrits ou le centre de wilaya de l'enseignement et de la formation à distance (ONEFD) dont ils relèvent, selon le cas, et ce avant le 18 février 2025».

METEO :

Pluies orageuses et chutes de grêles sur plusieurs wilayas à partir d'hier

Des pluies, parfois sous formes d'averses orageuses accompagnées localement de chutes de grêles avec des rafales de vent sous orages, affecteront à partir de samedi, plusieurs wilayas, indique l'Office national de météorologie dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne les wilayas de Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Tissemsilt, Ain Defla, Blida et Médéa, où les quantités de pluies attendues oscilleront entre 20 et 40 mm et ce, du samedi à 18h00 au dimanche à 15h00, précise la même source.

ORAN :

Début de la production d'eau à la station de dessalement de Cap Blanc

Dans un communiqué publié ce samedi, le groupe Sonatrach a annoncé la réussite de la première opération de production d'eau au niveau de la station de dessalement de l'eau de mer de Cap Blanc à Oran. Selon le communiqué de Sonatrach, les premières quantités d'eau ont été produites ce samedi 01 février à 03h : « Cette opération réussie s'inscrit dans le cadre de la phase des essais lancées le 09 janvier dernier et prépare la dernière étape des essais qui est la distribution de l'eau potable directement aux consommateurs » explique la même source.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 8 morts et 290 blessés en 48 heures

Huit (8) personnes sont décédées et 290 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas, indique samedi un bilan de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans la wilaya de Tamanrasset avec deux (2) morts et un (1) blessé, suite à une collision entre un camion et une motocyclette, et à Mila avec deux (2) morts suite au renversement d'un véhicule dans un ravin, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 14 personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Médéa, El Bayadh, Constantine, Sétif, Bouira et Tlemcen. Cependant, la Protection civile a enregistré le décès d'une femme intoxiquée par le même gaz dans la wilaya de Relizane.

ENVIRONNEMENT/ENTREPRISES : Investir dans la biodiversité pour pérenniser l'activité économique

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali a appelé, jeudi à Alger, les sociétés économiques à investir dans la biodiversité, étant un domaine à même de préserver les ressources de production des entreprises, et d'assurer, par conséquent, la pérennité de leurs activités économiques.

Présidant un atelier d'information et de sensibilisation au profit des représentants des entreprises nationales et internationales, sur la Stratégie et le Plan d'actions nationaux pour la Biodiversité alignés avec le Cadre Mondial de Kunming Montréal (CMB), la ministre a indiqué que "l'investissement dans la préservation de la biodiversité n'est pas un simple coût supplémentaire, mais plutôt un investissement durable permettant de pérenniser l'activité économique et de promouvoir la concurrence sur les marchés mondiaux où la demande sur les produits éco-responsables est de plus en plus croissante". "Nous sommes convaincus que les sociétés qui investissent dans la préservation de la biodiversité ne protègent pas seulement leurs ressources de production, mais seront en mesure de renforcer leur compétitivité sur les marchés locaux et internationaux", a affirmé la ministre, pour qui, le partenariat public-privé constitue la pierre angulaire pour le succès des efforts nationaux en la matière.

Pour ce faire, la ministre a appelé les sociétés économiques à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité, étant un acteur économique impactant directement ou indirectement la biodiversité et les écosystèmes. La responsable a en outre mis en avant l'importance des deux secteurs public et privé dans la concrétisation de cette stratégie, notant que les sociétés s'appuient, de manière directe ou indirecte, sur les services des écosystèmes. Mme Djilali a rappelé, à cette occasion, les engagements internationaux de l'Algérie dans le domaine de l'environnement, à travers l'adoption de stratégies et de plan d'action nationaux, à même de renforcer la préservation de la biodiversité, la dernière en



date étant la stratégie et le plan nationaux 2025-2030, alignés sur les objectifs mondiaux. Cette stratégie a été élaborée suivant une approche participative et intégrée, impliquant tous les secteurs, ainsi que la société civile, tout en ouvrant la voie aux citoyens pour y contribuer via le portail électronique officiel du ministère, a-t-elle révélé. La ministre a souligné que cette stratégie qui réaffirme l'engagement de l'Algérie à préserver la biodiversité, insiste sur l'action collective et la coopération entre les différentes parties concernées pour garantir son succès et sa mise en œuvre sur le terrain. De son côté, la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Mme Natasha

Van Rijn, a relevé l'importance de cet atelier qui contribue au renforcement du dialogue et à la sensibilisation à la stratégie nationale pour la biodiversité, s'inscrivant dans le cadre du CMB de Kunming-Montréal, approuvé par les Nations Unies en 2022, définissant une feuille de route pour réduire les menaces pesant sur la biodiversité. Elle a expliqué que l'objectif principal de l'atelier était d'élaborer un plan devant protéger et promouvoir la biodiversité en Algérie, tout en adaptant ce processus aux objectifs du CMB. Lors des travaux de l'atelier, les intervenants ont tiré la sonnette d'alarme sur la perte de la biodiversité dans le monde qui a atteint un niveau inédit et historique durant les cinq dernières décennies,

d'où la dégradation des écosystèmes et l'augmentation, par mille, du taux d'extinction des espèces par rapport au taux naturel, appelant à une action urgente pour relever ces défis environnementaux. La rencontre a vu la participation de directeurs généraux et de représentants d'instances publiques et privées nationales et étrangères en Algérie, ainsi que de représentants de différents départements ministériels. Les participants ont présenté et débattu autour des mécanismes permettant aux entreprises de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie, et sont convenus de la mise en place d'un cadre commun garantissant la durabilité de la participation des entreprises à la protection de la biodiversité. **Megherbi.B**

INSTALLATION
DES SYSTÈMES
SOLAIRES
PHOTOVOLTAÏQUES ET
D'ÉCLAIRAGE PUBLIC:
**Lancement prochain
d'une plateforme
électronique
de formation**

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE) lancera, dans les prochains jours, une plateforme électronique de formation au profit des professionnels dans l'installation des systèmes solaires photovoltaïques et d'éclairage public, qui leur permettra d'obtenir une labellisation aux normes internationales, a annoncé mercredi à Alger un responsable de cette institution. "Une plateforme électronique sera lancée dans les prochains jours proposant une formation de plusieurs mois aux professionnels dans l'installation des systèmes solaires photovoltaïques et d'éclairage public afin de leur permettre d'obtenir une labellisation aux normes internationales", a déclaré à l'APS le directeur des énergies renouvelables au CEREFE, M. Madjid Chikh. La formation est destinée aux professionnels expérimentés, aux diplômés universitaires, ainsi qu'aux particuliers ou bureaux d'études opérant dans ces deux domaines (solaire photovoltaïque et éclairage public), qu'ils travaillent au sein d'une entreprise ou en tant qu'installateurs indépendants", a précisé le responsable. De son côté, le Secrétaire général du CEREFE, Messaoud Khelif, a expliqué que l'octroi de cette labellisation, première du genre, fait suite à des études sur la chaîne de valeur dans le domaine de l'éclairage public et des systèmes photovoltaïques, qui ont révélé "une insuffisance dans la qualification des intervenants", ajoutant que "pour y remédier, il était nécessaire de mettre en place un mécanisme permettant de s'assurer des compétences avant l'octroi de l'autorisation d'intervention dans des projets publics d'énergie solaire". Le lancement officiel du projet de ces deux labellisations (installation des systèmes solaires photovoltaïque et d'éclairage public), initié par le CEREFE, en collaboration avec l'Agence allemande de coopération (GIZ), et en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a eu lieu mercredi. Ce projet vise à s'assurer que toutes les opérations d'installations solaires photovoltaïques de petites capacités, raccordées au réseau de distribution d'électricité ou autonomes (hors réseau), soient réalisées par des intervenants aux compétences et qualifications confirmées. Cette démarche constitue une introduction à la reconnaissance effective des compétences requises pour mener à bien l'exécution des installations solaires photovoltaïques et d'éclairage public efficaces sur le plan énergétique, facilitant, ainsi, l'adoption de ces solutions en assurant la qualité de leur mise en œuvre, tout en les adaptant de manière durable et économiquement rentable aux exigences de la stratégie nationale pour la transition énergétique. Dans son allocution, la représentante de l'ambassade d'Allemagne à Alger a affirmé que ce projet représente "une étape importante dans le renforcement des relations entre l'Algérie et l'Allemagne, sur la base de l'engagement des deux parties à développer plusieurs secteurs, notamment les énergies renouvelables propres". Par ailleurs, le CEREFE a signé, lors de l'événement, deux conventions avec l'Ecole nationale des ingénieurs de la ville (ENIV) et Rouiba Eclairage (société spécialisée dans les équipements d'éclairage public) pour l'encadrement des stagiaires.

TRANSPORT DE MARCHANDISES: Le groupe GATMA se dotera en 2025 de trois grands navires

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) envisage l'acquisition en 2025 de trois nouveaux navires de grande taille pour le transport de marchandises, notamment des navires vraquiers pour les céréales et le minerai de fer, dans le cadre de la nouvelle stratégie d'exportation hors hydrocarbures, a indiqué, mercredi le PDG du Groupe, Mohamed Tayeb Aboud. S'exprimant sur les ondes de la radio algérienne, M. Aboud a affirmé que "le groupe ira sur le marché international très bientôt pour l'acquisition de nouveaux navires vraquiers pour faire face aux besoins de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) en termes d'importation et d'exportation d'excédents de céréales, tel que le blé, ainsi que pour les exportations du minerai de fer de Gara Djebilet". Selon le PDG de GATMA, il s'agit de l'acquisition de deux grands navires vraquiers d'une capacité allant de 50.000 à 65.000 tonnes, tout en ajoutant que le troisième navire qui sera acquis est un porte-containers ayant une capacité de transporter jusqu'à 2000 unités. Nous avons fixé l'échéance de finaliser l'opération d'acquisition de ces trois navires avant la fin de l'année



2025. L'acquisition de ces navires nous permettra de répondre à la nouvelle stratégie d'exportation hors-hydrocarbures, notamment pour assurer des dessertes sur les lignes maritimes de l'Afrique de l'ouest", a-t-il expliqué. Parallèlement, le groupe maritime envisage, ajoute M. Aboud, de finaliser aussi

l'opération de réhabilitation et de mise à niveau de six (06) anciens navires de sa flotte composée actuellement de 12 bateaux. Soulignant que cette opération est en phase de finalisation, l'intervenant a mentionné que le premier navire réhabilité entamera la navigation maritime dès la semaine prochaine,

dans le cadre d'un voyage technique pour effectuer sa dernière révision de conformité aux nouvelles normes internationales environnementales. Concernant la mise en service des cinq autres navires concernés par la réhabilitation, M. Abdou a assuré que le groupe s'est fixé comme objectif la date du 30 juin prochain pour les mettre en exploitation. S'agissant du transport maritime de voyageurs, il a fait état d'intenses préparatifs au niveau de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs, filiale du GATMA, pour le programme de la prochaine saison estivale, notamment en prévoyant l'affrètement d'un nouveau navire pour répondre à la demande, en attendant, a-t-il précisé, la récupération du navire Tariq Ibn Ziyad, actuellement en cours de "rénovation totale". A l'approche du mois sacré du Ramadhan, l'ENTMV compte reconduire la promotion de réduction des prix sur les billets, décidée par les pouvoirs publics, au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, a-t-il annoncé, assurant que cette offre commerciale sera accompagnée par "une nette amélioration de la qualité des services à bord des navires".

MASCARA :

Le chahid Cheriet Ali-Cherif, un modèle de résistance, de défi et de loyauté envers la patrie

Le chahid et héros de la Guerre de libération nationale, Cheriet Ali-Cherif, originaire de la ville de Sig (Mascara), dernier chahid exécuté à la guillotine par le colonisateur français le 28 janvier 1958, est un "modèle de résistance et de défi", a déclaré l'enseignant en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie à l'université Mustapha Stambouli de Mascara, Lahcen Djaker.

Djaker a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le héros Ali Cherif était un révolutionnaire hors pair. Son intelligence et son habileté mettaient en déroute la police coloniale, constamment lancée à sa recherche. Selon le chercheur, le chahid était un des responsables des opérations armées dans la ville d'Oran et certaines régions de la wilaya de Mascara, notamment à Sig où il a recruté nombre de jeunes pour les préparer à rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale. Il a également expliqué que le martyr a joué un rôle majeur dans la préparation de la Guerre de libération nationale dans l'ouest du pays, notamment à Oran et Mascara, en tant que membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action (CRUA). Sa formation a débuté lorsqu'il a rejoint les Scouts musulmans algériens (SMA) et côtoyé des militants du mouvement national, parmi lesquels le martyr Ahmed Zabana, qui fut, pour lui, une source d'inspiration. Ensemble, les deux martyrs ont formé la première cellule de préparation à la glorieuse Guerre de libération à Oran et Mascara.

Un leader au parcours exemplaire

Pour sa part, la direction locale des Moudjahidine et des Ayants-droit a indiqué que Cheriet Ali Cherif, né le 6 août 1931 à Sig, a grandi dans une famille pauvre composée d'une fratrie de sept enfants dont il était le quatrième. Le martyr avait rejoint l'école primaire où il a étudié pendant quatre ans, avant de la quitter pour rejoindre les SMA, où il a appris l'amour de la patrie. Il a travaillé comme vulcanisateur (réparation de pneus), puis comme maçon pour subvenir aux besoins de sa famille. Il s'est ensuite ins-



tallé à Oran où il est devenu un membre actif du Comité révolutionnaire pour l'unité et l'action. Il a été nommé responsable des opérations armées dans cette ville. Dans la nuit du 1er novembre 1954, il a dirigé un groupe chargé de l'attaque contre la caserne du quartier d'Eckmuhl (aujourd'hui quartier Mahieddine) à Oran, visant à s'emparer des armes et équipements militaires dans le cadre des attaques planifiées par les dirigeants de la Révolution dans l'ouest du pays. Arrêté par les forces coloniales françaises, le 11 novembre 1954 dans le quartier d'El Hamri à Oran, il a subi les pires tortures avant d'être jugé par le tribunal militaire français de la même ville, qui l'a condamné à mort, le 18 décembre 1955. Le chahid a été détenu dans la prison centrale d'Oran, attendant son exécution par la guillotine, pendant 36 mois. Le 28 janvier 1958, à cinq heures du matin, le mar-

tyr a été exécuté avec son compagnon de cellule, le martyr Selmani Chaâbane, à la guillotine. Selon des documents historiques anciens, les avocats présents lors de l'exécution ont été stupéfaits par son courage, notamment lorsqu'un sourire s'est dessiné sur son visage à la vue de la guillotine. Il s'est tourné vers ses bourreaux, leur disant : "Je vous remercie tous, vous et tous les juges, de m'avoir permis de sacrifier ma vie pour l'Algérie. C'est un grand honneur que vous m'avez fait et je vais vous montrer comment un Algérien sait mourir pour sa patrie". Il a ensuite scandé trois fois "Allah Akbar", avant de poser sa tête sur la lame de la guillotine. En hommage à ce héros, la wilaya de Mascara célèbre, chaque année, le 28 janvier, l'anniversaire de son martyr pour rappeler ses sacrifices et son combat pour la liberté et l'indépendance du pays.

TAMANRASSET :

L'Etat accorde un grand intérêt aux projets de télécommunications pour désenclaver les régions frontalières

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, a indiqué, jeudi à Tamanrasset, que "l'Etat accorde une grande importance à la concrétisation des projets de télécommunications à l'effet de désenclaver les régions frontalières". "La concrétisation des projets de télécommunications, tous programmes confondus, revêt une importance particulière de la part de l'Etat en vue de désenclaver les régions frontalières, à l'extrême Sud du pays, y compris la wilaya de Tamanrasset qui jouit d'une position stratégique", a affirmé M. Zerrouki en marge de sa visite de travail dans cette wilaya. Le ministre a affirmé que ces programmes consistent en l'amélioration des services de la téléphonie fixe, le développement des prestations des réseaux de téléphonie mobile et le raccordement en fibre optique. Le raccordement en fibre optique a atteint un taux de 42% dans la wilaya de Tamanrasset, un taux qualifié d'important, au vu de l'importance de cette wilaya en tant que "porte de l'Afrique et de l'intérêt qu'elle suscite en matière de désenclavement, à l'instar des autres régions du Sud", a-t-il ajouté. Le ministre a révélé, dans ce cadre, que "l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis entend créer, pour améliorer ses prestations, 34 stations dans cette wilaya". Le

secteur de la poste sera, lui, renforcé à Tamanrasset de neuf (9) distributeurs automatiques de billets de banque (DAB) pour satisfaire les besoins de cette wilaya qui jouit d'une des meilleures couvertures du pays en termes de densité postale, avec un ratio de moins de 5.000 habitants par bureau de poste. Faisant le point sur le secteur de la Poste et des Télécommunications dans la wilaya de Tamanrasset, les responsables locaux ont relevé que le secteur compte 33 bureaux de poste, dont trois bureaux mobiles, totalisant 79 guichets, localisés au niveau des cinq communes de la wilaya, en plus de la réalisation en cours de six nouveaux bureaux dans différentes zones de la wilaya. D'après les explications fournies par les responsables du secteur, la wilaya a bénéficié du raccordement à l'Internet de 102 écoles primaires, 27 collèges et 130 lycées. Le ministre a instruit, à ce titre, les opérateurs de téléphonie mobile de fournir les prestations d'Internet aux six établissements éducatifs restants. Lors de cette visite de travail, M. Zerrouki a procédé, au niveau de la cité des 1.028 logements à Adriane (Tamanrasset), à l'inauguration du nouveau siège de la direction opérationnelle d'Algérie-Télécoms, avant de donner le coup d'envoi de l'opération de conversion à la fibre op-

tique du réseau de connexion à l'Internet. Il s'est également rendu au village de Tagrembait (15 km de Tamanrasset), pour lancer le projet de raccordement de cette localité au réseau téléphonique, et a exhorté les responsables de l'opérateur Djazzy à œuvrer à la couverture des routes reliant les localités ciblées par le programme de désenclavement téléphonique. Le projet en question, a-t-on expliqué, prévoit la réalisation, durant le premier semestre de l'année en cours, de 53 sites d'implantation d'antennes à travers les différentes localités de la wilaya de Tamanrasset. Le ministre a procédé, en outre, à l'inauguration, à la cité Imechoun à Tamanrasset, du siège de la direction de l'unité de la Poste et d'un nouveau bureau de poste, ainsi qu'une station relevant de l'opérateur Djazzy, sur un total de 52 unités retenues pour la wilaya dans le cadre des programmes de désenclavement de la région. Après avoir procédé à la mise en service d'un bureau d'Algérie-Poste ayant été réhabilité à Abalessa, daïra de Silet, le ministre a clôturé sa tournée de travail par la visite des agences commerciales des opérateurs de téléphonie mobile où il a reçu d'amples informations sur leurs activités, avant de présider une séance de travail avec les responsables locaux du secteur.

MASCARA :

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactââ augmentera sa production

La station de dessalement d'eau de mer d'El Mactââ (Oran) devra augmenter sa production à 480.000 mètres cubes par jour, d'ici la fin du mois de décembre prochain. « La production actuelle varie entre 400.000 et 420.000 mètres cubes d'eau desalée par jour et devra atteindre 480.000 mètres cubes par jour, d'ici la fin décembre prochain, ce qui permettra d'améliorer le niveau des services d'approvisionnement en eau potable dans les wilayas d'Oran et de Mascara », a déclaré à l'APS le Directeur général de cette station, Benyahia Hadj Benchergui.

Des équipements seront installés en mars prochain

Benyahia Hadj Benchergui a ajouté que cette augmentation de la production sera rendue possi-

ble grâce à un programme de maintenance globale lancé par la station l'année dernière, qui est toujours en cours et a concerné le remplacement de divers équipements et installations. Selon le même responsable, d'autres équipements devront être installés, en mars prochain, dans le cadre du programme de maintenance global de la station et de ses structures, ce qui permettra d'augmenter la production, en juillet prochain, à 450.000 mètres cubes par jour, puis à 480.000 mètres cubes par jour, d'ici la fin décembre. A noter que la station de dessalement d'eau de mer d'El Mactââ, d'une capacité de 500.000 mètres cubes par jour, approvisionne en eau potable les wilayas d'Oran et de Mascara.

Les positions immuables de l'Algérie et ses décisions souveraines, une source de force et de fierté pour ses enfantsDJELFA :

Les positions immuables de l'Algérie et ses décisions souveraines, une source de force et de fierté pour ses enfants

Le secrétaire général du Mouvement de l'entente nationale (MEN), Ali Boukhezna, a affirmé, jeudi à Djelfa, que "les positions immuables de l'Algérie et ses décisions souveraines constituent une source de force et de fierté pour ses enfants". Animant un meeting populaire, M. Boukhezna a souligné que l'Algérie fait face à "des campagnes et des attaques féroces visant à porter atteinte à son image, en raison de ses positions immuables dans les enceintes internationales, qu'on lui envie et pour lesquelles des complots sont tramés contre elle". Il a, aussi, appelé les Algériens à "faire face aux

attaques acharnées contre leur pays et à ne laisser aucune chance à ceux qui tentent de porter atteinte à l'Algérie", assurant que ces derniers "ne pourront jamais mettre leurs desseins à exécution". Sur un autre plan, le secrétaire général du MEN a loué les acquis réalisés à plusieurs niveaux, notamment en matière d'infrastructures de base et des orientations économiques du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, assurant que ces réalisations "sont dignes de fierté et confirment que nous sommes sur la bonne voie pour consacrer un développement global".

TIPASA :

Déploiement du programme le mois de Ramadan



La DAS de Tipasa déploie son programme pour le mois de Ramadan prochain. La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DAS) de la wilaya de Tipasa finalise son programme et apporte les dernières retouches aux actions de solidarité à mener en prévision du mois de Ramadan prochain. « Désormais, les préparatifs liés à notre feuille de route pour le mois sacré sont quasiment achevés », indique Sabri Medkour, directeur de l'Action sociale et de la solidarité à Tipasa.

Distribution de primes et vêtements pour les démunis

Les préparatifs en vue du mois de jeûne à Tipasa ont débuté depuis plusieurs mois. Ce travail mobilise plusieurs secteurs ainsi que des représentants de la société civile locale. Régulièrement, le conseil exécutif de la wilaya examine l'état d'avancement des préparatifs, notamment en ce qui

concerne l'attribution de la prime de solidarité spécial Ramadan aux familles démunies de la wilaya. Il a été décidé que ces primes seront versées sur les comptes des bénéficiaires 15 jours avant le début du mois sacré. « Notre ministère de tutelle a contribué à cet effort avec un montant de 3 milliards de centimes, ce qui permet de couvrir les primes de 3 000 personnes démunies, à raison de 10 000 dinars par bénéficiaire », explique le responsable. Selon lui, l'attribution de cette prime, à laquelle participent également les services de la wilaya et les APC (Assemblées populaires communales), se fait sur la base de listes établies au niveau de chaque commune après vérification des conditions de vie et des ressources de chaque demandeur. Ainsi, la prime bénéficiera uniquement aux familles réellement dans le besoin.

Oran accueille le congrès pharmaceutique sur les maladies rares

Oran accueille le pharmaceutique congrès sur les maladies rares et les médicaments orphelins le 15 février prochain. La 2e édition du congrès pharmaceutique sur les maladies rares et les médicaments orphelins se déroulera le 15 février à Oran, sous le thème « Prise en charge des maladies rares en Algérie : les implications de la nouvelle réglementation », selon les organisateurs.

Cet événement, organisé par l'Association nationale des pharmaciens algériens (ANPHA), rassemblera des experts de diverses régions du pays pour discuter des conséquences de la nouvelle réglementation sur la prise en charge des maladies rares et orphelines. « La récente publication de la liste des maladies rares reconnues, accompagnée des traitements spécifiques pour chaque pathologie, représente une avancée majeure dans la gestion de ces maladies », a-t-on souligné dans la présentation de l'événement. Il est important de rappeler qu'un arrêté, daté du 6 novembre 2024, a été promulgué pour compléter et modifier l'annexe de celui du 6 février 2013, en établissant une liste mise à



jour des maladies rares et des pathologies à pronostic vital, ainsi que des médicaments destinés à leur traitement. « Cette nouvelle réglementation aura des répercussions significatives pour les cliniciens, pharmaciens, laboratoires pharmaceutiques et patients », a-t-on noté, ajoutant que « le congrès a pour objectif d'explorer ces implications, ainsi que le rôle crucial des différents acteurs dans l'intégration de ces nouvelles recommandations ». C'est une occasion de mettre en lumière les travaux de recherche des spécialistes algériens et de contribuer aux discussions visant à améliorer la prise en charge de ces maladies souvent méconnues et coûteuses. **Widad.N**

Le ministre de la Santé préside une rencontre sur les statuts particuliers et les régimes indemnitaires des corps du secteur

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a présidé, jeudi à Alger, une rencontre sur la mise en œuvre de l'instruction relative aux statuts, aux régimes indemnitaires des corps de la Santé, et à la gestion des urgences médicales. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre qu'il a eue avec les Directeurs de la santé et de la population des wilayas en présence des cadres de l'administration centrale, M. Saihi a souligné que "la priorité était accordée à l'amélioration des conditions de prise en charge du malade, notamment au niveau des services des urgences, en assurant des prestations de haute qualité fournies par des équipes médicales très effi-



caces". S'agissant de la mise en œuvre de l'instruction relative aux statuts particuliers et aux

régimes indemnitaires des professionnels de la Santé, le ministre a indiqué que "suite à la

publication des décrets exécutifs portant statuts particuliers et régimes indemnitaires des professionnels de la santé, le ministère a demandé aux directions et aux établissements relevant du secteur, de prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'élaborer les arrêtés collectifs pour la réintégration des concernés suivant chaque corps et rang, et de prendre en charge l'impact financier qui en découle et ce avant le mois sacré du Ramadan au plus tard". "Les augmentations financières concernant les indemnités qui ont été prises en charge dans le cadre de cette instruction seront versées avec le salaire du mois de mars prochain", précise le ministre.

Le ministre de la Santé se réunit avec le SNMGSP



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est réuni jeudi, avec les membres du Syndicat national des médecins généralistes de santé publique (SNMGSP), lors de laquelle il a affirmé que la commission mise en place

pour examiner les lacunes des statuts de cette catégorie soumettrait son rapport à l'autorité compétente d'ici la fin du mois de février prochain, indique un communiqué du ministère. A l'entame de la réunion le minis-

tre de la Santé a écouté les "préoccupations liées aux lacunes relevées par ce syndicat dans les statuts, tels que l'inégalité en matière de promotion pour les médecins généralistes et les médecins de référence, la

réduction des primes, l'intégration dans les nouveaux grades, ainsi que les restrictions imposées à l'action syndicale dans certains établissements de santé". A ce propos, M. Saihi a rappelé que "l'administration centrale suit les préoccupations relatives à l'exercice syndical", affirmant que "ces restrictions sont inadmissibles, comme souligné dans les instructions émises par l'administration centrale en vue de faciliter ce droit syndical". Quant aux statuts, le ministre a indiqué qu'"une commission a été créée au sein du ministère pour examiner les lacunes relevées par ce syndicat et qui seront soumises à l'autorité compétente dans les plus brefs délais, au plus tard à la fin du mois de février". De leur côté, les membres du SNMGSP ont salué ces mesures, les qualifiant d'"étape positive pour valoriser la carrière professionnelle du médecin généraliste". Et de rappeler que "des réunions seront programmées, sur instruction du ministre de la santé, à partir de la semaine prochaine avec ce syndicat pour élaborer un projet dans ce cadre". Enfin, les membres du syndicat ont présenté leurs remerciements au président de la République pour l'intérêt particulier qu'il accorde au secteur de la santé, conclut le communiqué.

ALGERIE-ITALIE: La province de Bologne distingue Toufik Houam pour ses contributions humanitaires pendant la crise du COVID-19

Les autorités de la province de Bologne (Italie) ont distingué l'opérateur économique algérien, Toufik Houam, pour son don de matériel pour la prise en charge des patients durant la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 (Coronavirus), et ce dans le cadre de la solidarité entre les deux pays amis. Houam avait fait don de matériel destiné à la prise en charge des patients atteints de COVID-19 dans le cadre des initiatives de solidarité et d'amitié entre l'Algérie et l'Italie. Lors de cette cérémonie de distinction, tenue au niveau de la plus grande académie des non-voyants en Italie, des extraits ont été projetés, dans lesquels l'Italie adresse ses remerciements au gouvernement et peuple algériens, pour leur élan de solidarité. Pour sa part, M. Houam a exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "la

confiance qu'il a placée dans notre produit jusqu'à son arrivée en Italie", soulignant que la solidarité avec l'Italie intervenait au regard de "sa position en tant que pays ami et frère de l'Algérie, ainsi que de l'histoire qui lie les deux pays". Il a également indiqué que l'Algérie était désormais un "pays industriel", preuve en est l'accès des produits algériens au marché européen. De son côté, l'adjoint maire de la ville de Bologne, chargée de la coopération internationale, Mme Anna Lisa Boni, a exprimé ses remerciements à l'entreprise "IMGSA" et à son propriétaire, M. Houam, pour son aide à l'Italie durant "une période très difficile", relevant que la coopération entre l'Algérie et l'Italie "s'illustre dans le domaine humanitaire, ainsi que dans les efforts consentis pour son développement dans les secteurs économique et industriel".

EL-MEGHAÏER : Le secteur de la santé renforcé par 33 agents paramédicaux (direction)

Les établissements de santé publique et autres de santé de proximité de la wilaya d'El-Meghaïer ont été renforcés par 33 nouveaux agents paramédicaux, dans le but de promouvoir les prestations de santé et assurer ainsi une meilleure prise en charge des patients de la région, ont indiqué lundi les responsables de la direction de la santé de la wilaya. Ces agents de santé publique qui ont renforcé les hôpitaux publics et les structures de santé de proximité notamment dans les communes de Djamaâ et El-Meghaïer, sont répartis dans les différentes spécialités dont celles de spécialiste en nutrition, assistant social, manipulateur d'ima-

gerie médicale et autres, a expliqué le directeur de la santé Ahmed Sémati. Dans ce cadre, l'établissement public de santé de proximité de la daïra de Djamaâ a bénéficié de 12 nouveaux agents paramédicaux de santé publique, tandis que l'établissement public de santé de proximité d'El-Meghaïer a été renforcé par de nouveaux agents paramédicaux, ce qui permettra de réduire la pression enregistrée sur les structures de santé, notamment celles de santé de proximité, a-t-il affirmé. Ces mesures permettront l'amélioration des prestations médicales fournies aux citoyens à travers les établissements de santé de la wilaya, a-t-on signalé.

Gestion des déchets, un enjeu économique et environnemental

La gestion des déchets est un enjeu majeur pour le développement durable et la préservation de l'environnement à l'heure des phénomènes météorologiques intenses et récurrents.

Cette problématique implique l'intervention des pouvoirs publics à travers une vision globale qui prenne en compte différents aspects et une législation spécifique. Dans ce sens, une politique publique en matière de gestion des déchets a été mise en œuvre, notamment à travers le Plan national de gestion intégrée des déchets (PNA-GID), lancé en 2001, qui vise à moderniser la gestion des déchets et à développer des infrastructures adaptées. La politique nationale favorise, à ce titre, une approche dite les 3R, à savoir réduction, réutilisation et recyclage pour diminuer l'impact environnemental. Il s'agit également de mener des programmes de sensibilisation et d'éducation environnementale pour promouvoir de meilleures pratiques auprès des citoyens, surtout les jeunes. Durant des années, les pouvoirs publics ont construit des centres d'enfouissement technique (CET) pour éradiquer les décharges sauvages, qui représentent des points noirs. Plus tard, la stratégie suivie en matière de gestion des déchets est le tri et le recyclage en encourageant des opérateurs économiques à investir dans l'économie circulaire. Malgré les efforts déployés, plusieurs contraintes freinent l'efficacité de la gestion des déchets. Parmi ces entraves, le fait que les CET sont souvent saturés ou



mal gérés et le tri des déchets reste peu développé, sauf dans certains quartiers.

La nécessité de la participation des citoyens au tri

Une autre contrainte et pas des moindres est la faible participation des citoyens au tri sélectif en raison du manque de sensibilisation et d'information mais aussi le manque de moyens pour moderniser les équipements et développer de nouvelles infrastructures. Dans ce sil-

lage, un cadre législatif adapté est primordial en matière de gestion des déchets. À cet effet, un projet de loi modifiant la loi relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets est présenté au Parlement pour son adoption. La ministre de l'Environnement et de la Qualité de vie, Mme Nadjiba Djilali, a affirmé récemment, lors de son exposé du projet à l'Assemblée populaire nationale (APN), que les amendements et compléments pro-

posés dans le cadre de la loi 01-19 mettront notre pays sur la bonne voie, vers la gestion intégrée des déchets. «La nouvelle loi encouragera le secteur privé à investir dans ce domaine pour créer des emplois. Une vision globale et ambitieuse qui permet de construire une économie verte et de doter les prochaines générations d'outils efficaces leur permettant de préserver la santé publique et l'environnement», a-t-elle souligné.

Arrestation de 2 grands barons de trafic de drogues à El Oued

Deux des plus grands barons recherchés dans le domaine du trafic de drogues et de substances psychotropes ont été arrêtés à El Oued par le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de cette wilaya. « Dans le cadre de la lutte contre toutes formes de criminalité et en poursuivant les opérations de sécurité menées sur le terrain, les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont réussi à arrêter l'un des plus grands barons recherchés dans le do-

main du trafic de drogues et de substances psychotropes, connu pour ses activités de contrebande ainsi que pour son port d'armes à feu lors de ses déplacements, utilisées pour commettre des agressions, des braquages et des vols, en compagnie d'un complice », indique jeudi un communiqué de la Gendarmerie nationale.

Un fusil à pompe de type Scorpio, 8 cartouches de calibre 12 mm et un véhicule saisis

Lors de cette opération, « un fusil à

pompe de type Scorpio, huit cartouches de calibre 12 mm et un véhicule ont été saisis », ajoute le communiqué. « Le suspect a été repéré à bord d'un véhicule de type Toyota Station, alors que tous les itinéraires possibles de fuite ont été bloqués pour empêcher son évasion. Dès que le suspect a aperçu les agents de patrouille, il a tenté de s'enfuir en voiture avant de percuter un mur en béton d'une habitation. Il a ensuite poursuivi sa fuite à pied, mais a été rapidement rattrapé et ar-

rêté », précise la même source. Pour ce qui est de son complice, « il a opposé une résistance violente en brandissant un fusil à pompe de type Scorpio avant d'être neutralisé et interpellé à son tour », note la même source. Les deux suspects, ainsi que les objets saisis « ont été conduits au siège de la Brigade pour poursuivre l'enquête. Un dossier judiciaire a été constitué et les mis en cause ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes », conclut le communiqué.

Une caravane médicale multidisciplinaire du Croissant rouge algérien effectue des examens à Tissemsilt



Une caravane médicale multidisciplinaire du Croissant rouge algérien (CRA) est arrivée, vendredi dans la wilaya de Tissemsilt, pour effectuer des examens et diagnostics médicaux au profit des habitants de la ré-

gion. Cette caravane médicale, en provenance d'Alger, comprend 17 spécialistes dans divers domaines, dont la chirurgie générale, les soins ophtalmologiques, la gynécologie et obstétrique, la pédiatrie, les maladies

infectieuses, la chirurgie pédiatrique, ainsi que la dermatologie, la chirurgie orthopédique, ainsi qu'un spécialiste en radiologie, entre autres. La caravane offre des examens médicaux aux patients venant des 22

communes de la wilaya, y compris des zones reculées, et a pour objectif de rapprocher les services de santé de la population, notamment dans certaines spécialités médicales. Selon le responsable des caravanes médicales du CRA, Dr Mohamed Mehdi Belaouar, cette initiative solidaire, qui dure une journée, vise à rapprocher les services de santé des habitants de la wilaya, en particulier ceux des régions éloignées. Dr Belaouar a précisé que les cas complexes, nécessitant des interventions chirurgicales, seront pris en charge et suivis dans les centres hospitaliers universitaires d'Alger. De son côté, le coordinateur du CRA dans la wilaya, Dr Djamel Yehkor, a indiqué que toutes les conditions nécessaires ont été mises en place pour assurer le bon déroulement de la caravane, en coordination avec la Direction de la Santé de la wilaya. Il a précisé que la caravane a été répartie entre deux établissements médicaux dans la commune chef-lieu de la wilaya : l'établissement public de santé mère-enfant, dédié à la gynécologie et à la pédiatrie, tandis que les autres spécialités médicales ont été orientées vers l'Institut de formation paramédicale.

Les biens Wakf et leur rôle dans le développement national, thème d'une conférence organisée par le HCI

Le Haut conseil islamique (HCI) a organisé, mardi, Alger, une conférence scientifique placée sous le signe "Le Wakf, partenaire au développement national", lors de laquelle les participants ont mis en avant l'importance d'investir les biens Wakf dans des projets servant l'économie nationale. Président l'ouverture de cette conférence rehaussée par la présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, le président du HCI, Mabrouk Zeid El Kheir a abordé "le concept du Wakf dans la charia, l'ayant préservée par des dispositions claires contre l'obsolescence", affirmant que "les fatwas et la jurisprudence visent à consacrer son exploitation en vue d'une renaissance économique globale". Il a également souligné "la possibilité d'élargir l'investissement des biens wakf à d'autres secteurs pour l'intérêt général", mettant en avant les caractéristiques des Wakf d'investissement contemporains, et les moyens de leur exploitation pour parvenir à un développement inclusif. De son côté, l'hôte de l'Algérie, l'Imam d'Al-Aqsa, Cheikh Ekrima Sabri, a évoqué la situation des biens Wakf dans les territoires palestiniens occupés, dont beaucoup ont été perdus ou pillés en raison de la conjoncture", affirmant que "la province d'Al-Qods, représente un véritable musée islamique, au vu des Wakf importants qu'elle recèle, dont Bab Al Maghariba (porte des maghrébins)". Il a, à cet égard, mis l'accent sur l'importance de préserver et de protéger ces biens Wakf, car, a-t-il dit, faisant partie intégrante de "l'identité palestinienne", que l'entité sioniste tente désespérément d'effacer. "Nous défendons nos cimetières qui reflètent l'histoire de notre existence sur notre terre", a-t-il soutenu, ajoutant que "les autorités d'occupation ont toujours attaqué ces cimetières pour effacer notre identité". Evoquant la situation dans les territoires palestiniens, le Cheikh Ekrima a indiqué que "la Palestine n'est pas seulement ciblée par l'entité sioniste, la preuve est ce qui s'est passé à Ghaza, qui a été attaquée par tout le monde", appelant, dans ce sens, à "faire face aux tentatives de judaïsation d'Al-Qods". L'Imam de la mosquée Al-Aqsa n'a pas manqué de saluer la position ferme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et du peuple algérien, en faveur de la cause palestinienne. A noter que la conférence a également été ponctuée par une intervention du membre du HCI et professeur à l'Université d'Alger 1, Abderrahmane Senouci, qui a braqué la lumière sur la situation des institutions Wakf dans les pays occidentaux, transformés en partenaires au développement. Il a aussi évoqué les biens Wakf en terre palestinienne, notamment les biens laissés par des Algériens et même des Algériennes en Palestine, qui "sont restés intacts pendant plus de 8 siècles avant que l'entité sioniste ne s'en empare à partir de 1948", précisant que "les registres des Wakf sont toujours conservés au niveau des archives de la Cour de la charia d'Al-Qods".

FOOT/LIGUE 1 MOBILIS: Djezzy signe une convention de sponsoring avec l'US Biskra

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et l'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, ont signé, jeudi à Alger, une convention de sponsoring, a indiqué un communiqué de Djezzy.

Djezzy est fière de renouer avec son engagement envers le sport algérien, un secteur qui joue un rôle essentiel dans le développement des jeunes et la promotion des valeurs de persévérance et de travail d'équipe. À travers ce partenariat avec l'US Biskra, nous réaffirmons notre volonté de contribuer à l'épanouissement de la pratique sportive et à l'accompagnement des clubs qui forment les talents de demain", a indiqué Mahieddine Allouche, Directeur Général de Djezzy, dans son allocution. Outre le premier responsable de Djezzy, la cérémonie s'est déroulée en présence d'Abdelkader Triaa, président de l'US Biskra, ainsi que des cadres dirigeants des deux parties. "Ce partenariat avec Djezzy représente une étape importante pour notre club. Il nous permettra de renforcer nos infrastructures et de continuer à œuvrer pour le développement du football dans notre région. Nous sommes fiers de collaborer avec une entreprise qui partage nos valeurs et notre vision pour l'avenir du sport en Algérie", a indiqué de son côté le président de l'USB Abdelkader Triaa, tour en exprimant "sa gratitude envers Djezzy pour ce soutien précieux". "A travers ce partenariat,



Djezzy réaffirme son engagement envers la jeunesse algérienne et son soutien aux initiatives sportives qui contribuent à la formation des générations futures. Ce sponsoring s'ins-

crit dans une vision globale visant à promouvoir le sport comme vecteur de cohésion sociale et de développement humain", souligne le communiqué. Qualifiée aux 1/8es de finale

de la Coupe d'Algérie, où elle recevra l'ES Mostaganem le 6 février prochain (16h00), l'USB occupe la 15e place en championnat de Ligue Une, avec 12 points.

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS: La CAF prolonge la date limite d'inscription des joueurs jusqu'au 28 février

La Confédération africaine de football (CAF), a annoncé sa décision de prolonger, jusqu'au 28 février, la date limite d'inscription des joueurs de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération. "La CAF a modifié le règlement d'enregistrement des joueurs de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération, donnant la possibilité aux clubs de football d'enregistrer pour la Ligue des Champions ou la Coupe de la Confédération, un joueur ayant

participé à l'une de ces compétitions de la CAF, pour un autre club de football, au cours de la même saison de football", précise l'instance continentale dans un communiqué publié jeudi soir sur son site officiel. Trois clubs algériens restent en lice dans les deux épreuves, et se sont qualifiés aux quarts de finale. Le MC Alger est en course en Ligue des champions, alors que l'USM Alger et le CS Constantine sont engagés en Coupe de la Confédération africaine.

Seul le CR Belouizdad a été éliminé en phase de poules de la Ligue des champions. "En modifiant ce règlement d'enregistrement des joueurs, les règlements de la Ligue des Champions et de la Coupe de la Confédération sont désormais similaires au règlement d'enregistrement des joueurs de la Ligue des Champions de l'UEFA et de la Ligue Europa de l'UEFA", souligne la CAF. Et d'enchaîner: "Les modifications apportées à ce règlement contribue-

ront à rendre la Ligue des Champions et la Coupe de la Confédération attrayantes et attractives pour les fans de football, les téléspectateurs et les sponsors et partenaires en Afrique et dans le monde entier." "Ces changements pourraient également améliorer la qualité des clubs de football africains qui participeront à la Coupe du Monde des Clubs 2025 qui se tiendra aux Etats-Unis en juin-juillet 2025", conclut le communiqué.

LIGUE 1 MOBILIS :

Djezzy signe une convention de sponsoring avec l'US Biskra



L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et l'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, ont signé, jeudi à Alger, une convention de sponsoring, a indiqué un communiqué de Djezzy. "Djezzy est fière de renouer avec son engagement envers

le sport algérien, un secteur qui joue un rôle essentiel dans le développement des jeunes et la promotion des valeurs de persévérance et de travail d'équipe. À travers ce partenariat avec l'US Biskra, nous réaffirmons notre volonté de contribuer à l'épa-

nouissement de la pratique sportive et à l'accompagnement des clubs qui forment les talents de demain", a indiqué Mahieddine Allouche, Directeur Général de Djezzy, dans son allocution. Outre le premier responsable de Djezzy, la cérémonie s'est

déroulée en présence d'Abdelkader Triaa, président de l'US Biskra, ainsi que des cadres dirigeants des deux parties. "Ce partenariat avec Djezzy représente une étape importante pour notre club. Il nous permettra de renforcer nos infrastructures et de continuer à œuvrer pour le développement du football dans notre région. Nous sommes fiers de collaborer avec une entreprise qui partage nos valeurs et notre vision pour l'avenir du sport en Algérie", a indiqué de son côté le président de l'USB Abdelkader Triaa, tour en exprimant "sa gratitude envers Djezzy pour ce soutien précieux". "A travers ce partenariat, Djezzy réaffirme son engagement envers la jeunesse algérienne et son soutien aux initiatives sportives qui contribuent à la formation des générations futures. Ce sponsoring s'inscrit dans une vision globale visant à promouvoir le sport comme vecteur de cohésion sociale et de développement humain", souligne le communiqué. Qualifiée aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, où elle recevra l'ES Mostaganem le 6 février prochain (16h00), l'USB occupe la 15e place en championnat de Ligue Une, avec 12 points.

ATHLÉTISME/
CHAMPIONNATS
D'AFRIQUE 2025:
Le ministère
des Sports confirme
la tenue
de la compétition
à Oran en juillet



Le ministère des Sports a confirmé la tenue des Championnats d'Afrique 2025 d'athlétisme (U18 et U20) du 14 au 18 juillet 2025 à Oran, avec la participation de plus de 500 athlètes. La confirmation du ministère des Sports est venue réfuter catégoriquement les allégations et les fausses informations concernant l'organisation de ce Championnat d'Afrique d'athlétisme. Aussi, la Confédération africaine d'athlétisme (CAA) tiendra son Congrès annuel à Oran les 12 et 13 juillet 2025, soit la veille du coup d'envoi de cette compétition africaine.

FÉDÉRATION
ALGÉRIENNE
DE TAEKWONDO :
Yazid Benallaoua
réélu pour un nouveau
mandat olympique



Le président sortant de la Fédération algérienne de Taekwondo, Yazid Benallaoua, a été réélu pour un nouveau mandat olympique à la tête de cette instance, lors de l'Assemblée Générale électorale (AGE), tenue mercredi au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), à Ben Aknoun (Alger). Benallaoua (50 ans), seul candidat en lice, a récolté 35 voix sur les 38 qui ont été prononcées lors de cette AGE, en présence d'un représentant du ministère des Sport, d'un huissier de justice et d'un représentant des services du sport militaire. Benallaoua avait pris les commandes de la Fédération algérienne de taekwondo en 2018, en succédant à Abdelhak Tiabi, auquel les membres de l'Assemblée avaient retiré leur confiance. Outre Benallaoua, les membres de l'Assemblée ont procédé à l'élection du nouveau Bureau fédéral, composé de huit membres pour le mandat olympique 2025-2028. Composition du nouveau bureau fédéral pour le mandat olympique 2025-2028 :

Président : Yazid Benallaoua
Membres du bureau :
1. Mustapha El Amri
2. Kamel Ramoun
3. Abdelmalek Biskri
4. Hocine Zetouche
5. Meriem Adjmi
6. Nadir Medjdoub
7. Bouzid Rioul
8. Riad Djebbar.

Premier stage de la sélection A' du 17 au 25 mars 2025

La sélection algérienne des joueurs locaux (A'), effectuera son premier stage de préparation sous la houlette du nouvel entraîneur, Madjid Bougherra. En effet, le coach reprendra du service avec ses joueurs pendant la prochaine date Fifa, allant du 17 au 25 mars 2025, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce stage de préparation est destiné à préparer aussi bien les barrages du prochain Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2025) prévu du 2 au 30 août en Ouganda-Tanzanie- Kenya, que la prochaine Coupe arabe de la FIFA 2025, qui se déroulera du 1er au 18 décembre au Qatar. Pour rappel, l'ancien capitaine des Verts avait conduit la sélection nationale (A') à la consécration finale lors de la première édition de la Coupe arabe de la FIFA, organisée en 2021 au Qatar, en battant en finale la Tunisie 2-0. Le sélectionneur Bougherra a également atteint la finale du CHAN 2023, organisé en Algérie, perdue face au Sénégal (0-0, 4-5aux t.a.b). L'ancien capitaine des Verts, avait quitté le poste de sélectionneur de la sélection (A'), en octobre 2023 pour une expérience avec le club qatari d'Al Markhiya, qu'il a quitté en été 2024, après sa relégation en 2e division. Avant cela, Bougherra avait dirigé les moins de 23 ans du club qatari d'Al Duhail (2017-2019), et la formation émiratie d'Al Fujairah SC (2019-2020). Depuis la mi-décembre



2024, Bougherra est de retour aux commandes de la sélection nationale (A'). Il a pris ses fonctions de manière officielle le 2 janvier courant, avec l'objectif de mettre en place «une équipe performante», en prévision des deux rendez-vous phares de 2025 : la CHAN et la Coupe arabe de la Fifa.

Le coup d'envoi du match MCA-CRB avancé à 17h

Le coup d'envoi du match MCA-CRB avancé à 17h. La Fédération Algérienne de Football (FAF) annonce vendredi le report de la Supercoupe d'Algérie de football 2024 entre le MC Alger et le CR Belouizdad. Initialement prévue à 16h le samedi 8 février au stade olympique du 5-juillet. Relancé après 5 ans d'absence, ce rendez-vous tant attendu mettra aux prises le MCA, champion d'Algérie en titre, et le CRB, détenteur de la dernière édition de la Coupe d'Algérie. En championnat de Ligue 1 Mobilis, le MCA a remporté le titre honorifique de champion d'hiver, alors que le CRB pointe à la 3e place. Les 2 clubs comptent un match en moins à disputer la semaine prochaine. La dernière édition de la Supercoupe d'Algérie avait été disputée en 2020, remportée par le CR Belouizdad aux dépens de l'USM Alger (2-1).

LIGUE 2 AMATEUR:

MB Rouissat garde le cap, l'USM El Harrach suit derrière

Le MB Rouissat, leader incontesté du groupe Centre-Est de la Ligue 2 algérienne de football, a engrangé trois nouveaux points dans sa course à l'accession en L1, en dominant la lanterne rouge l'US Souf (3-1), vendredi pour le compte de la 17e journée, ayant vu le dauphin l'USM El Harrach arracher une précieuse victoire en déplacement chez le MO Constantine (1-0). A la faveur de ce 13e succès de la saison, le MB Rouissat (41 pts) conserve ses cinq longueurs d'avance sur l'USMH (36 pts), alors que l'US Souf (16e, 8 pts) se dirige tout droit vers la division inter-regions après avoir concédé son 12e revers de la saison. Dans l'affiche de cette 17e journée, l'USM El Harrach a réussi à arracher une courte mais précieuse victoire chez le MO Constantine (1-0), qui lui permet de rester dans le sillage du leader. Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 31 pts) s'est imposée (3-2) devant le HB Chelghoum Laid (9e, 22 pts), au moment où le NRB Telegma et l'US Chaouia, se sont neutralisés (1-1) et partagent le neuvième rang avec Chelghoum Laid. Toujours dans le haut du classement, la JSD Jijel (5e, 23 pts) poursuit sa belle série en dominant (3-1) l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts). Dans le bas du classement, la JS Bordj Menaiel, premier relégable avec 17e points, a été tenue en échec (0-0) par MSP Batna (5e, 23 pts), alors que l'Olympique Magrane (15e, 13 pts) a réduit son retard dans la lutte pour le maintien



en battant l'AS Khroub (1-0). De son côté, l'IRB Ouargla (13e, 20 pts) a glissé de deux places après sa défaite (2-4) face au CA Batna (9e, 22 pts). La 17e journée de la Ligue 2 de football amateur, se poursuivra samedi (14h00), avec les rencontres de la poule Centre-Ouest, qui devraient être favorables au leader l'ES Ben Aknoun et son dauphin le RC Kouba. Invaincue en Championnat avec un bilan de 11 victoires et cinq nuls, l'ES Ben Aknoun (38 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès à domicile, en accueillant le WA Mostaganem (3e, 23 pts), qui vendra chère sa peau pour rester dans le groupe de tête. Le dauphin de l'Etoile, le RC Kouba (33 pts), évoluera également à domicile en recevant le GC Mascara (8e, 21 pts), qui se trouve être

la seule équipe à avoir battu le RCK lors de la phase aller. Les joueurs de Boualem Charef aborderont ce match qui se jouera à huis clos, avec la ferme intention d'arracher les trois points de la victoire et ainsi maintenir la pression sur le premier. Dans la lutte pour le maintien, le duel des mal classés opposera le MCB Oued Sly (15e, 13 pts) à la lanterne rouge le SC Mecheria (7 pts), alors que l'ESM Koléa premier relégable avec 18 points se déplacera chez le RC Arbaâ (9e, 20 pts), qui reste sur une belle victoire (3-2) devant l'US Béchar Djedid. De son côté, le MC Saïda (13e, 19 pts) tentera de se relancer lors de la réception du NA Hussein-Dey (7e, 22 pts) qui reste sur une défaite amère dans le derby face au RC Kouba (1-2).

SAUDI PRO LEAGUE : Mahrez, du retard à l'allumage à la cadence de feu



L'inquiétude était là en début de saison pour Riyad Mahrez en Saudi Pro League (SPL). Après sept journées, l'Algérien n'avait jamais pu être décisif. Aujourd'hui, il retrouve une cadence de performance à la fois constante et impressionnante. En effet, Mahrez a dû patienter jusqu'à la 8e sortie d'Al Ahli Saudi FC en SPL pour décanter ses compteurs. Pour les 11 rencontres qui ont suivi la disette, il a pu scorer ou faire une passe décisive lors de 10 sorties dont celle d'aujourd'hui chez Al Oruba (succès 0-2). Au total, il compte 5 réalisations et 5 assists en championnat. On peut y ajouter 3 buts et 5 offrandes en Ligue des Champions AFC. Le résultat des courses est de 15 contributions sur les 15 derniers matchs. Efficace mais aussi spectaculaire avec même des airs du Mahrez de Leicester et Manchester City.

Le retour de Mahrez chez les Verts n'est plus contestable
La constance retrouvée par le capitaine des Verts rassure à bien des égards. A un moment donné, on commençait à s'inquiéter sérieusement pour Mahrez et son avenir. Il a même fait l'objet des critiques après les difficultés qu'il a rencontrées au mois de septembre et octobre bien que ses prestations en Champions League asiatique sauvaient la face. A présent, quand on voit le contenu et ses statistiques, on peut être plus sereins. Son retour chez les Fennecs ne peut plus être un sujet de contestations. Certes, il n'est relativement plus le joueur qu'il était en Europe. Mais il a assez de bagages pour être du voyage à la CAN 2025 et probablement la Coupe du Monde 2026 si l'EN parvient à s'y qualifier. Ce scénario serait l'idéal pour le meilleur passeur dans l'histoire d'El-Khadra avec 33 unités. Pour rappel, au Mondial 2014, Mahrez n'avait pas la stature qui lui permettait d'être titulaire (72 minutes contre la Belgique avant de disparaître de la circulation). Il aimerait donc disputer un seconde Coupe du Monde avec le capitanat autour du bras et la garantie de plus de temps de jeu puisqu'il est un taulier du vestiaire.

Mahrez délivre sa 5e offrande en Championnat
En grande forme ces dernières semaines, Riyad Mahrez a signé une offrande, ce jeudi, lors de la victoire d'Al Ahli sur la pelouse d'Al Orubah (2-0), à l'occasion de la 18e journée du championnat saoudien. L'Algérien a signé sa 5e passe décisive de la saison sur corner en déposant le ballon sur la tête d'Al Johani pour l'ouverture du score à la 9e minute de jeu. Le but du break d'Al Ahli a été inscrit dans le temps additionnel de la rencontre par l'intermédiaire de l'Anglais Toney sur penalty (96'). Malgré cette troisième victoire de rang, Al Ahli reste 5e à trois points du podium. Prochain rendez-vous pour Mahrez & co, lundi, sur la pelouse d'Al Sadd de Atal et Ounas pour le compte de la phase régulière de la Champions League asiatique.

BvB : Bensebaini connaît désormais son nouvel entraîneur



Ramy Bensebaini connaît désormais son nouvel entraîneur au Borussia Dortmund. Après l'éviction de Nuri Sahin, qui n'a pas réussi à redresser la barre, le club allemand a officialisé l'arrivée de Niko Kovač à la tête de l'équipe. Le technicien croate, âgé de 53 ans, a signé un contrat jusqu'en juin 2026 et prendra officiellement ses fonctions après le match contre Heidenheim. Passé par des clubs prestigieux comme le Bayern Munich, l'Eintracht Francfort et l'AS Monaco, Kovač apporte une riche expérience en Bundesliga. Il a notamment remporté la Coupe d'Allemagne avec Francfort en 2018 et un doublé Coupe-Championnat avec le Bayern Munich en 2019. Son dernier poste était à Wolfsburg, où il a officié de 2022 à 2024 avant d'être limogé. Cette nomination est un tournant pour le Borussia Dortmund, qui traverse une période difficile. Actuellement 11e en Bundesliga, le club peine à retrouver son niveau et compte seulement deux victoires lors de ses onze derniers matchs, toutes compétitions confondues. Kovač aura la lourde tâche de relancer l'équipe et d'exploiter pleinement les qualités de joueurs clés, dont Ramy Bensebaini. L'international algérien, arrivé l'été dernier en provenance du Borussia Mönchengladbach, réalise une très bonne saison avec le BvB. L'ancien coach, Nuri Sahin, accordait beaucoup de confiance au défenseur algérien, qui n'hésitait pas à répondre présent sur le terrain de la meilleure des manières. Maintenant, le natif de Constantine devra prouver sa valeur aux yeux d'un tout nouvel entraîneur.

La Palestine appelle à joindre le Groupe de La Haye

La Palestine appelle à joindre le Groupe de La Haye, crée pour soutenir cette cause juste, répondre aux menaces contre la CPI et discuter l'engagement au droit international.

Le Conseil national palestinien (CNP, parlement) salue cette initiative et affirme que cette mesure reflète l'engagement de la communauté internationale envers les principes de justice et du droit international et renforce les efforts visant à traduire en justice les responsables des crimes et violations commis contre le peuple palestinien. Dans un communiqué relayé samedi par l'agence de presse Wafa, le CNP ajoute que le soutien international croissant à la Palestine est un message clair que le monde refusait de saper les travaux de la Cour pénale internationale (CPI) ou de saper son rôle dans l'obtention de la justice internationale.

Les neuf États remerciés

Le Conseil national palestinien remercie les neuf États que sont la Malaisie, le Belize, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Honduras, la Namibie, le Sénégal et l'Afrique du Sud, le pays qui a engagé, fin 2023, une procédure devant la CPI accusant l'entité sioniste de commettre un génocide à Ghaza. Le Parlement palestinien appelle, dans son communiqué, tous les autres États à se joindre à cette initiative et à continuer de travailler ensemble pour soutenir les droits légitimes du peuple palestinien, surtout compte tenu des défis et pressions auxquels sont



confrontées les institutions internationales impliquées dans l'application de la justice internationale ainsi que l'ampleur des crimes commis par les forces d'occupation sioniste et de leur rébellion contre le droit international.

Une avancée importante

Pour sa part, le ministère palestinien des Affaires étrangères a salué la

création du Groupe de La Haye et sa déclaration historique, adoptée après d'étroites consultations avec la Palestine, selon Wafa. Il estime, aussi, que cette déclaration représente une avancée importante dans l'action collective des États et des dirigeants mondiaux pour protéger et renforcer le droit international et les institutions internationales à un moment où

ils sont confrontés à de graves menaces. La diplomatie palestinienne ajoute, selon la même source, que la responsabilité est la pierre angulaire de la justice et que le Groupe de La Haye s'est engagé à atteindre ces deux objectifs en Palestine afin de protéger et de préserver les fondements du système international basé sur des règles.

Un engagement courageux

Cet engagement courageux et fondé sur des principes de l'attachement profond des membres aux valeurs fondamentales incarnées par le droit international, qui rejettent l'exceptionnalisme et l'impunité comme caractéristiques du chaos et de l'instabilité mondiaux, souligne le Ministère. Cette annonce intervient, note la diplomatie palestinienne, à un moment où certains acteurs internationaux menacent de saper l'ensemble du système international afin de préserver l'exceptionnalisme, la criminalité et l'impunité de l'entité sioniste. Cette campagne dangereuse constitue une menace pour la stabilité mondiale, ne peut être ignorée et ne doit pas être autorisée à prendre le dessus, souligne-t-il.

Une importante alliance mondiale pour la Justice

Le ministère palestinien des Affaires étrangères affirme, selon Wafa, que l'État de Palestine continuera à défendre ces principes qui reflètent les valeurs fondamentales du peuple palestinien. Il assure que la responsabilité de tous les crimes et de tous les criminels sont le seul espoir pour que l'humanité se préserve, et la Palestine travaillera avec tous les partenaires pour atteindre cet objectif.

Nouvel échange de prisonniers entre le Hamas et l'entité sioniste

Un nouvel échange de prisonniers a eu lieu samedi entre le Hamas et l'entité sioniste, dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza. L'entité sioniste a libéré 183 prisonniers palestiniens, dont 111 originaires de la bande de Ghaza, en échange de la libération de 3 prisonniers sionistes détenus par le mouvement de résistance palestinien Hamas.

Un bus transportant des détenus palestiniens a quitté la prison d'Ofra

Un premier bus transportant des prisonniers palestiniens a quitté la prison d'Ofra, en Cisjordanie occupée, en direction de Beitunia, selon des médias locaux. Parmi les personnes libérées, 111 étaient des



résidents de Ghaza arrêtés depuis le 7 octobre 2023, comme l'ont confirmé le Club des prisonniers et la Commission pour les affaires des prisonniers palestiniens. Cet échange s'inscrit dans le cadre de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier, dont la première phase prévoit la libération de 33 prisonniers sionistes contre environ 1.900 détenus palestiniens. Il s'agit du 4e échange depuis le début de la trêve. Peu avant la libération des prisonniers palestiniens, le Hamas a remis 3 prisonniers de guerre sionistes à la Croix-Rouge internationale. Cet accord marque une étape importante dans les efforts de désescalade dans la région.

Abbas salue la position de la Jordanie

Mahmoud Abbas a salué la position ferme de la Jordanie en faveur des droits légitimes des Palestiniens, à travers notamment le rejet catégorique de toute tentative de déplacement des Palestiniens de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée. Dans un message de remerciement adressé jeudi au roi jordanien Abdal-

lah II et repris par l'agence de presse palestinienne Wafa, Mahmoud Abbas « a hautement salué la position ferme de la Jordanie en faveur du peuple palestinien, à travers notamment son rejet catégorique de toute tentative de déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza ou de la Cisjordanie occupée », un projet

envisagé par l'entité sioniste et ses alliés. « Cette position est conforme au droit international et reflète la profondeur des relations fraternelles entre les deux peuples frères », souligne Mahmoud Abbas qui a salué également les mises en garde du roi Abdallah II concernant les répercussions de toute escalade militaire de

l'entité sioniste dans la région. Le président palestinien a également salué les efforts continus de la Jordanie pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire vers la bande de Ghaza, ainsi que sa contribution efficace au respect d'un cessez-le-feu durable, qui contribue à alléger les souffrances du peuple palestinien.

Des universités belges suspendent leur coopération avec l'entité sioniste

Des universités belges ont annoncé vendredi la fin de leur coopération académique avec leurs partenaires de l'entité sioniste, affirmant ainsi leur condamnation des violations du droit international humanitaire et des crimes de guerre, notamment à Ghaza, selon des médias locaux. Le Conseil Interuniversitaire Flamand (VLIR) a précisé dans un communiqué que de nouveaux projets avec ces partenaires ne seront pas entrepris, tout en ajoutant que les collaborations existantes feront l'objet d'une évaluation des droits de l'homme. Des milliers d'étudiants, de professeurs, de chercheurs et d'autres membres du personnel académique avaient auparavant appelé, dans une lettre ouverte datée du 14 jan-

vier, les universités belges à rompre tous leurs liens avec les institutions sionistes en raison des attaques à Ghaza et en Cisjordanie occupée. Le VLIR a souligné que le monde académique a une responsabilité particulière et peut jouer un rôle essentiel dans la restauration des institutions éducatives et de recherche à Ghaza. Le VLIR a également renouvelé son appel à la Commission européenne pour qu'elle publie des lignes directrices permettant aux universités participant à des consortiums de recherche financés par l'Union européenne d'évaluer si les partenaires impliqués sont engagés dans des violations des droits de l'homme. « Nous suivons cette situation de près et continuerons à



dialoguer avec la Commission européenne sans relâche », a déclaré Jan Danckaert, président du VLIR.

CISJORDANIE

OCCUPEE :

L'OCI condamne le bombardement de l'armée sioniste à Tubas



L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné jeudi le bombardement sioniste de la ville de Tamoun dans le gouvernorat de Tubas, en Cisjordanie occupée, qui a coûté la vie à 10 Palestiniens. Dans un communiqué publié sur son site, l'OCI a condamné "la poursuite et l'escalade des crimes de l'occupation (sioniste) en Cisjordanie, dont le plus récent a été le bombardement de la ville de Tamoun dans le gouvernorat de Tubas, qui a entraîné la mort en martyrs de dix citoyens, et l'agression continue contre la ville de Jenine et son camp". L'organisation a condamné également "le terrorisme pratiqué par des groupes de colons extrémistes, la destruction généralisée des infrastructures et l'installation de centaines de postes de contrôle militaires et de barrières aux entrées des villes et villages palestiniens". L'OCI a mis en garde contre "le danger de la poursuite des crimes de guerre, des déplacements forcés, de l'annexion et de la colonisation, qui constituent une violation flagrante du droit international et humanitaire et des résolutions de la légalité internationale". Elle a aussi renouvelé son appel à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité de l'ONU, pour "prendre des mesures nécessaires afin de forcer la puissance occupante, à mettre fin à ses politiques agressives et à la tenir pour responsable en assurant une protection internationale au peuple palestinien".

La bataille juridique et diplomatique sahraouie se poursuivra

La bataille juridique et diplomatique sahraouie se poursuivra, affirme l'Association de la jeunesse sahraouie en France.

L'Association indique dans un communiqué, relayée samedi par l'agence de presse sahraouie (SPS), avoir appris que la Confédération agricole française a déposé une plainte devant le Conseil d'Etat français exigeant l'arrêt de l'importation de produits agricoles du Sahara occidental comme produits marocains. Elle ajoute que la décision du Conseil suprême français constitue un précédent juridique important qui renforce la position de la cause sahraouie dans les forums internationaux. Elle remercie, selon SPS, la Confédération agricole française et le Conseil d'Etat français pour cette mesure fondée sur une série de décisions rendues par la Cour de justice de l'Union européenne.

Le gouvernement français exhorté à se conformer à cette décision

L'Association de la jeunesse sahraouie en France exhorte, dans ce sillage, le gouvernement français à se conformer rapidement et sérieusement à cette décision. L'Asso-



ciation affirme que cela mettra fin au pillage des richesses du peuple sahraoui qui souffre de l'occupa-

tion et de la marginalisation. Elle conclut que la bataille juridique et diplomatique se poursuivra

jusqu'à ce que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination soit atteint.

La Belgique réaffirme son soutien au processus onusien



La Belgique réaffirme son soutien au processus onusien concernant le Sahara occidental. Le ministre belge des Affaires étrangères, Bernard Quintin, a renouvelé la position de

son pays envers le processus politique des Nations unies, visant à trouver une solution juste, durable et acceptable pour toutes les parties concernant le Sahara occidental, ac-

tuellement sous occupation marocaine. «La position du gouvernement belge sur le Sahara occidental est bien connue et a déjà été exprimée par mon prédécesseur en 2022,

ainsi que par le Premier ministre Alexander De Croo. La Belgique soutient pleinement le processus des Nations unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable », a déclaré Quintin lors d'une conférence de presse jeudi. De plus, il a souligné que l'ONU détient l'exclusivité dans ce processus politique, réaffirmant le soutien de Bruxelles à la résolution 2703 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui souligne le rôle et la responsabilité des parties dans la recherche d'une solution politique réaliste, pragmatique, durable et fondée sur le compromis. L'ONU considère le Sahara occidental comme un territoire non autonome, dont le statut final sera déterminé par un référendum à organiser par la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Le Conseil de sécurité proroge d'un an le mandat de la Force onusienne pour la paix à Chypre

Le Conseil de sécurité a adopté vendredi une résolution pour le renouvellement d'une année du mandat de la Force des Nations unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP), lors d'une session présidée par l'Algérie. La résolution, proposée par la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord et qui a été adoptée à l'unanimité, consiste à prolonger d'un an, soit jusqu'au 31 janvier 2026, le mandat de la force de l'ONU chargée du maintien de la paix à Chypre. Avant de clôturer la session, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, a exprimé la sincère gratitude de la délégation algérienne à tous les membres du Conseil pour le soutien qu'ils ont apporté tout au long du mois de la présidence algérienne du Conseil de sécurité, soulignant que la présente session était la dernière session officielle du mois de janvier, présidée par l'Algérie. "Nous avons espéré que l'année s'ouvrirait de manière calme et rassurante, mais notre mois a été chargé", a-t-il dit, rappelant que lorsque le conseil avait adopté son programme de travail, le premier jour de la présidence algérienne, "tout le monde m'a remercié pour le programme léger (16 réunions), mais je n'avais pas compris la raison", a-t-il ajouté, affirmant avoir "compris par la suite que ces plages horaires vacantes dans le calendrier ne le resteraient pas...". "Nous n'aurions pas pu accomplir ce qui a été accompli sans votre soutien et sans la contribution positive de chacune des délégations et de chacun des représentants dévoués", a conclu M. Bendjama.

RD CONGO: L'OIM met en garde contre le déplacement de centaines de milliers de personnes à Goma

L'escalade de la violence en République démocratique du Congo (RDC) a forcé de nombreuses personnes, dont certaines étaient déjà déplacées à l'intérieur du pays à la suite de conflits précédents, à se déplacer à nouveau, a déclaré vendredi l'agence des Nations Unies pour les migrations (OIM). "Des milliers, voire des millions de personnes ont déjà été déplacées par des années de conflit dans l'est de la RDC, et les besoins humanitaires sont criants. Avec l'escalade actuelle des combats à un rythme alarmant, une situation déjà désastreuse ne fait qu'empirer", a indiqué Amy Pope, directrice Générale de l'OIM. Des combats ont éclaté le 23 janvier entre le groupe rebelle M23 et les forces gouvernementales à Goma, Sake et dans certaines régions du Sud-Kivu, notamment à Minova. "L'escalade de la violence a forcé l'OIM et d'autres agences humanitaires à suspendre leurs opérations dans les zones les plus touchées, interrompant ainsi l'aide vitale à des milliers de personnes", a déclaré l'OIM. Selon l'agence onusienne, le manque de financement a encore davantage entravé les efforts d'aide, le Plan de réponse humanitaire 2024 n'étant financé qu'à hauteur de 51 %. Le Plan de réponse et de besoins humanitaires pour la RDC pour 2025 nécessite 2,5 milliards de dollars, dont au moins 50 millions de dollars sont nécessaires de toute urgence pour faire face à la crise actuelle. L'OIM a averti que le retard dans l'acheminement de l'aide pourrait entraîner de nouvelles souffrances pour les communautés touchées.

Le Maroc empêche la visite de parlementaires basques au Sahara occidental

Les autorités marocaines ont empêché des parlementaires basques de se rendre dans les territoires du Sahara occidental, auxquels ils souhaitent accéder pour s'informer sur la situation des droits de l'homme dans les zones occupées, rapportent des médias espagnols. Selon les médias, les parlementaires parmi lesquels des membres de la Commission pour l'égalité et la coopération au développement du Parlement

basque, ont pris l'avion mardi avec l'intention de visiter le Sahara occidental, mais n'ont pas pu descendre de l'avion à Laayoune occupée. Ce n'est pas la première fois que les autorités marocaines empêchent des hommes politiques, des journalistes ou des militants d'entrer dans les territoires occupés du Sahara occidental. Les membres de la délégation parlementaire qui dénoncent «l'attitude honteuse et inacceptable

du Maroc», affirment avoir été renvoyés «sans aucune explication». Le voyage de cette représentation du Parlement basque, avec des membres de l'association Euskal Fonda, a pour objectifs, selon le Parlement basque, de soutenir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, dénoncer les violations continues des droits de l'homme et de célébrer le récent arrêt de la Cour de justice de

l'Union européenne (CJUE) qui a annulé définitivement deux accords commerciaux entre l'UE et le Maroc. Une vingtaine de personnes, dont des membres d'associations et plusieurs parlementaires se sont rassemblés au terminal de l'aéroport avec des drapeaux sahraouis pour recevoir la délégation parlementaire basque et dénoncer le blocus de l'information imposé par le Maroc, d'après les médias espagnols.

L'UNRWA a perdu plus de 270 de ses employés dans la bande de Ghaza depuis octobre 2023

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré vendredi avoir perdu plus de 270 de ses employés dans la bande de Ghaza, avertissant que l'interdiction par l'entité sioniste de l'agence onusienne aurait des conséquences désastreuses sur la vie et l'avenir des réfugiés palestiniens. La directrice de la communication de l'UNRWA, Juliette Touma, a affirmé que la mise en œuvre intégrale desdites lois qui visent à empêcher l'UNRWA de fournir des

services, "aurait des conséquences désastreuses sur la vie et l'avenir des réfugiés palestiniens". S'adressant aux journalistes à Genève, Touma a déclaré que "l'agence n'avait pas encore reçu de communication" des autorités (sionistes) sur la manière dont les deux lois seraient mises en œuvre dans le territoire occupé, mais, selon elle, "les visas des employés internationaux ont expiré il y a deux jours, les obligeant à quitter les territoires palestiniens". Touma a souligné à l'occasion que l'UNRWA avait

perdu "plus de 270 de ses employés dans la bande de Ghaza et qu'au moins deux tiers de ses installations avaient été bombardées (pendant l'agression sioniste)". Entre-temps, le complexe de l'agence à El Qods-Est a connu, en mai 2024, trois incidents violents qui ont conduit à l'arrestation de membres du personnel de l'UNRWA dans la région. La responsable de l'UNRWA a signalé que l'UNRWA est la plus grande organisation humanitaire opérant à Ghaza et constitue l'épine dorsale

de l'opération dans cette région. Elle a rappelé que l'agence avait acheminé 60% de toute l'aide qui était parvenue à Ghaza depuis le début du cessez-le-feu le 19 janvier, prévenant que si son travail devait s'arrêter, "le sort du très fragile cessez-le-feu serait en danger". Elle a affirmé par la même occasion que "l'UNRWA s'est engagée à rester et à fournir une assistance dans tout le territoire palestinien occupé, qui comprend la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée, y compris El Qods-Est".

COTE D'IVOIRE :

À Kanga Nianzé, sur la route de l'esclavage

Peu de lieux de mémoire de l'esclavage et de la traite négrière existent dans le pays. Et ce village, à une centaine de kilomètres au nord d'Abidjan, est le seul officiellement reconnu. À Kanga Nianzé, en Côte d'Ivoire, dans la région de l'Agnéby-Tiassa, un mythe se transmet depuis des générations.

Après plusieurs jours ou plusieurs semaines de marche, les captifs faisaient escale dans le village pour un rituel sacré : un bain purificateur dans la rivière Bodo qui guérissait leurs blessures et leur faisait oublier leur vie passée. Leur dernier bain avant d'être acheminés par le fleuve Bandama jusqu'à Cap-Lahou, aujourd'hui appelé Grand-Lahou, où ils étaient livrés à des négriers contre des marchandises. Si cette version est une interprétation de l'histoire qui s'est installée au fil des années, Kanga Nianzé a bien été un lieu de l'esclavage et de la traite négrière transatlantique en Côte d'Ivoire. C'était une étape sur une des pistes du commerce. Tiassalé, située à quelques kilomètres, était un carrefour d'échanges assez important. « Arrivé là, il fallait rendre le produit de traite présentable à l'acheteur. Cela nécessitait un bain, qui avait un caractère purement hygiénique, explique Gildas



Bi Kakou, historien chercheur à l'université de Nantes. De plus, rien ne prouve que, lorsqu'on échangeait des esclaves à Tias-salé, la majeure partie du convoi descendait jusqu'à Cap-Lahou. Certains étaient utilisés

pour des activités sur place. »

Inauguration en présence de Kablan Duncan, Kouakou Bandaman, Soglo...

Aujourd'hui encore, la rivière Bodo, répu-

tée intarissable, est sacrée pour les habitants de Kanga Nianzé. Pour permettre à quiconque d'y accéder, la chefferie traditionnelle du village doit effectuer des sacrifices. Le village, originellement habité par les Abés, est devenu cosmopolite au fil du temps, abritant différentes ethnies ivoiriennes ou venues de pays voisins. Ce passé continue de le marquer, jusque dans son appellation, qui est devenue en langue locale Kanga, « esclave », et Nianzé, « vase » : un récipient qui sert à laver les esclaves. En Côte d'Ivoire, c'est le premier lieu de mémoire de l'esclavage officiellement reconnu dans le pays. Répertoire dans le cadre du projet « Les routes des personnes mises en esclavage : résistance, liberté et héritage » – qui recense depuis 1994 les lieux historiques de passage des esclaves dans divers pays africains –, lancé par l'Unesco, une stèle y a été inaugurée en juillet 2017.

L'art du contournement de la censure chinoise

L'établissement parisien expose une cinquantaine d'œuvres récentes de 21 plasticiens chinois qui composent avec les restrictions de la liberté d'expression dans leur pays. Ce n'est pas parce que les artistes chinois ne peuvent pas tout dire qu'ils ne peuvent rien dire. L'exposition que leur consacre le Centre Pompidou, à Paris, en témoigne. Vingt et un ans après la mythique « Alors, la Chine ? », qui, pour la première fois, offrait au public français un panorama sur l'art contemporain chinois, le musée nous propose d'actualiser nos connaissances en donnant à voir une cinquantaine d'œuvres on ne peut plus actuelles, puisque la plus ancienne date de 2016 et la plus récente du mois d'août. En soi, c'est une bonne nouvelle. Même sous Xi Jinping, la création continue. Comment en serait-il autrement ? Dans les seules villes de Hangzhou et de Shanghai, pas moins de 10 000 étudiants sont inscrits à l'Académie des arts, rappellent, dans le catalogue, les deux commissaires français de l'exposition, Phi-

lippe Bettinelli, conservateur au Musée national d'art moderne, et Paul Frèches, directeur délégué du Centre Pompidou x West Bund Museum Project, à Shanghai. Il suffit d'ailleurs de pousser les portes d'un musée d'art contemporain chinois pour être surpris par la jeunesse du public et ressentir l'énergie qui l'anime. Néanmoins, n'importe quel visiteur ayant ouvert un journal ou allumé la télévision au cours de ces vingt dernières années sait pertinemment que la Chine de Xi Jinping n'a plus grand-chose à voir avec celle du début du siècle. D'ailleurs, les grandes expositions sur l'empire du Milieu semblent passées de mode. À côté de sa sœur aînée (50 artistes furent invités en 2003, et le catalogue ne comportait pas moins de 448 pages), la cadette est plus frêle : 21 artistes, nés entre la fin des années 1970 et les années 1980, et un catalogue de 120 pages.

Sérieux avertissement

Plus sage aussi. On chercherait en vain la moindre œuvre portant non seulement sur



le « Grand Leader » mais également sur le confinement durant l'épidémie de Covid-19, les conflits qui secouent la planète ou le réchauffement climatique, thèmes abordés par de nombreux artistes du monde entier. L'arrestation, le 26 août, de Gao Zhen, réfugié à New York, qui se moquait volon-

tiers de Mao dans les années 2000 et a eu l'imprudence de rentrer provisoirement en Chine, constitue un sérieux avertissement aux artistes. La loi sur l'« atteinte à la réputation et à l'honneur des héros et des martyrs » est d'autant plus attentatoire à la liberté d'expression qu'elle est rétroactive.

De fabuleux objets d'art de la dynastie Ming trouvés dans deux épaves englouties en mer de Chine

La Chine vient de révéler au monde les fruits d'une véritable pêche miraculeuse ! Près de 900 artefacts, dont de superbes objets d'art dans un état de conservation exceptionnel, ont été extraits de deux épaves englouties datant de la dynastie Ming (1368–1644). Situées à 22 kilomètres l'une de l'autre, ces dernières ont été découvertes en 2022 à 1 500 mètres de profondeur au large des côtes de Sanya, près du talus continental nord-ouest de la mer de Chine méridionale. Il a fallu un an de travail et des technologies de pointe pour extraire ces objets, dont la beauté est désormais révélée au grand jour...

Des objets précieux découverts grâce à des technologies sous-marines avancées

Outre de nombreux bois de cerf, pièces de monnaie et coquillages en spirale appréciés pour leur beauté décorative,

les deux navires contenaient surtout un stock impressionnant de poteries et de porcelaines précieuses provenant majoritairement de Jingdezhen, capitale chinoise de cet art. Les chercheurs ont ainsi repêché de nombreux vases et bols ornés de motifs ou de scènes peintes, ou encore des objets raffinés en forme d'oiseaux ou d'éléphants, peints dans de superbes couleurs. Pour récupérer ces artefacts, les chercheurs chinois ont utilisé des technologies sous-marines avancées, dont des techniques de cartographie sous-marine, et un submersible habité, le « Guerrier des profondeurs » (« Shenhai Yongshi »), qui a permis de manipuler délicatement les artefacts enfouis dans les profondeurs grâce à des bras robotiques sophistiqués, tout en les photographiant et les filmant en haute résolution durant la totalité du processus.

Un moyen pour la Chine d'asseoir ses revendications

Cette découverte se révèle importante pour la compréhension des échanges commerciaux et culturels le long de l'ancienne route maritime de la soie, a souligné Guan Qiang, directeur adjoint de l'Administration nationale chinoise du patrimoine culturel (NCHA). En tant que preuve de la présence ancienne de la Chine dans cette zone, elle a également offert à Pékin une occasion en or de renforcer ses revendications territoriales sur cette route maritime stratégique, riche en poissons, en pétrole et en gaz, qui est également revendiquée par Taïwan, les Philippines, le Vietnam, la Malaisie et Brunei. L'archéologie est en effet une alliée de choix pour les nationalistes, qui l'instrumentalisent souvent à des fins politiques...

Un tableau découvert dans le salon familial d'un Italien pourrait être un Picasso estimé à 6 millions

Vous pouvez partager un article en cliquant sur les icônes de partage présentes sur celui-ci. La reproduction totale ou partielle d'un article publié sur BeauxArts.com, sans l'autorisation écrite et préalable de Beaux Arts & Cie, est strictement interdite. Pour plus d'informations, consultez nos mentions légales. Il arrive qu'un trésor se trouve juste sous notre nez. Andrea Lo Rosso semble avoir eu cette chance. Ce sexagénaire italien vivant à Pompéi vient de découvrir qu'un tableau, resté accroché durant un demi-siècle dans un cadre bon marché sur un mur du salon de sa famille, serait un authentique Picasso estimé 6 millions d'euros. Son père brocanteur, Luigi Lo Rosso, aurait, dit-il, trouvé cette toile enroulée en vidant la cave d'une maison à Capri en 1962... Un visage déformé, comme coupé en deux ; une oreille au-dessus de l'œil ; deux gros traits rouges en guise

de bouche ; un nez réduit à un tube... « Mon père n'avait aucune idée de qui était Picasso. Ma mère ne voulait pas le garder, elle n'arrêtait pas de dire qu'il était horrible », raconte Andrea dans les colonnes du Guardian. Si bien que la famille avait même envisagé de le jeter à la poubelle...

Un portrait de Dora Maar ?

Bien leur en a pris de se raviser, car il semblerait que cette gueule cassée, brossée en quelques traits noirs, ne soit autre qu'un portrait cubiste par Pablo Picasso (1881–1973) de la photographe Dora Maar (1907–1997), muse et compagne (de 1936 à 1943) du peintre catalan. En grandissant, Andrea se posait des questions sur ce tableau signé « Picasso », installé dans la pièce avant sa naissance. En se servant d'un livre offert par sa tante, le jeune homme compare la signature à celle qui se trouve sur des toiles célèbres du maître

et note leur grande ressemblance. Mais son père, peu au fait des choses de l'art, aurait fait la sourde oreille...

Un signature authentifiée

Après le décès de Luigi, Andrea fait appel à des experts. C'est ainsi, au bout de plusieurs mois de travail de comparaison minutieuse, que la graphologue Cinzia Altieri, membre du comité scientifique de la fondation Arcadia, authentifie la signature et évalue le tableau à 6 millions d'euros. Luca Marcante, président de la fondation Arcadia, affirme également avec certitude qu'il s'agit d'un original. La peinture reste encore toutefois à être authentifiée par la fondation Picasso de Malaga, qui n'a pas encore répondu aux sollicitations d'Andrea. L'œuvre a été mise en sécurité dans un coffre à Milan, en attendant le verdict qui pourrait changer la vie de son propriétaire !

La culture des vacances est-elle universelle ?

Les vacances, c'est un droit fondamental reconnu par la Convention des droits de l'homme. Et pourtant, le droit n'est pas la réalité de la vraie vie. Dans la France des congés payés qui remonte au Front populaire de 1936, 4 Français sur 10 ne partiront pas en vacances cet été, faute de moyens. Aux États-Unis, surnommée la nation zéro vacances, les congés payés ne font l'objet d'aucune législation. C'est au bon vouloir de l'employeur. Au Japon, ne pas travailler reste mal vu d'un point de vue culturel et dans la culture d'entreprise ultra-compétitive. Qu'en est-il en Afrique de l'Ouest ? Le retour au village familial est-il encore une tradition estivale ? La culture des vacances est-elle universelle ? En quoi le droit de se reposer est aussi une question culturelle et économique ?

« GLADIATOR II » :

Une surenchère de virilisme et d'hémoglobine

Située seize ans après le premier volet sorti en 2000, l'intrigue du deuxième opus orchestré par Ridley Scott est écrasée par son esprit de sérieux. À sa sortie, Gladiator (2000) ressuscitait un genre dont on ne pensait plus avoir vraiment besoin : le péplum, véritable machine à produire du spectacle et de la testostérone – et si, pour Ridley Scott, c'était au fond la même chose ? On croyait pourtant le cinéaste sur la voie de l'autocritique taillée pour l'époque : on l'a vu s'essayer au film de chevalerie post-#metoo (Le Dernier Duel, 2021), où il liquidait les derniers restes de masculinité toxique. Suivra Napoléon (2023), dépeint en grand bébé joufflu, perdu dans le décor de sa propre ambition. Le film faisait grand cas de la stérilité de Joséphine de Beauharnais, tombée en disgrâce pour ne pas avoir pu donner de descendance à son homme. Justement, c'est une affaire de filiation victorieuse et parfaitement accomplie qui est le cœur de Gladiator II : les fils existent, et ils poursuivent le travail des pères. Nous voilà rassurés. Nous sommes seize ans après les événements du premier volet qui voyait Maximus (Russell Crowe) poignardé à mort par l'empereur Commodus (Joaquin Phoenix). Lucius Verus (Paul Mescal), fils de Maximus, que l'on avait quitté enfant, est devenu un guerrier qui vit avec sa femme en Numidie, un ancien royaume d'Afrique du Nord. Au début du film, les soldats romains, dirigés par le général Marcus Acacius (Pedro Pascal), envahissent la Numidie. Ils tuent la femme de Lucius et le font prisonnier. Réduit en esclavage, le jeune homme marche sur les traces de son père : sa bravoure au combat lui permet de devenir gladiateur pour les jeux du cirque. Tandis que sa mère, Lucilla (Connie Nielsen), l'éclaire sur ses origines, Lucius affronte Geta (Joseph Quinn) et Caracalla (Fred Hechinger), frères empereurs sanguinaires qui dirigent Rome d'une main de fer. Sur fond de tensions politiques et de complots internes, le guerrier se donne pour mission de rendre Rome à son peuple.

Ballalou met en avant les efforts de l'Etat en matière de soutien du livre et de promotion de l'édition en Algérie

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou a mis en avant, jeudi à Alger, les efforts déployés par l'Etat dans la promotion de l'industrie du livre, appelant les éditeurs et acteurs du secteur de l'édition à développer les acquis réalisés au service du paysage culturel national et du renforcement de l'édifice intellectuel et civilisationnel de l'Algérie.

Dans le cadre de la clôture du programme de soutien à l'édition pour l'année 2024, Zouhir Ballalou a présidé, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, une rencontre élargie avec des éditeurs, des libraires et des écrivains, ayant permis de passer en revue les principaux indicateurs définissant les perspectives de l'édition et de l'industrie du livre en Algérie. Ont pris part à cette rencontre le président du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaid, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), Cherif Meribai, le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, le président de la Commission de la culture, de l'information, de la jeunesse et du tourisme au Conseil de la nation, Bousbaa Mahfoud, ainsi que le coordinateur de la commission algérienne Histoire et Mémoire, Lahcene Zeghidi. Les efforts consentis par l'Etat en matière d'industrie du livre constituent une "fierté pour notre pays" et requièrent la conjugaison des efforts de tous pour préserver et développer ces acquis au service du paysage culturel et du renforcement de l'édifice intellectuel et civilisationnel de l'Algérie, a déclaré M. Ballalou, ajoutant que son département œuvre à "garantir toutes les condi-



tions matérielles, humaines et réglementaires pour promouvoir l'industrie du livre". Le soutien apporté par le ministère "implique l'encouragement des intervenants dans cette industrie et la garantie de toutes les conditions favorables à sa promotion, dont le soutien financier à travers les différents programmes mis en place par le ministère ayant procédé en 2024 à l'impression de 104.000 exemplaires, outre l'octroi d'aides financières pour l'acquisition de quelque 32.000 titres, pour atteindre 209.140 exemplaires

destinés aux bibliothèques de lecture publique, a-t-il indiqué. Le ministre a, en outre, fait savoir que son département ministériel "lancera, cette année, un programme ambitieux pour le soutien du livre et de l'édition qui sera mis en œuvre prochainement", de même qu'il a été décidé de "prolonger" la période des inscriptions pour l'obtention d'aides financières "jusqu'à fin février pour permettre à tous les concernés d'en bénéficier", appelant à cette occasion tous les éditeurs à se rapprocher des services de

la Direction du livre au ministère. Rappelant l'ensemble des textes législatifs consacrés à l'organisation des activités et du marché du livre, M. Ballalou a affirmé que son secteur "veille à réunir toutes les conditions nécessaires à la promotion et au développement de cette industrie". Il a également exposé la vision du secteur pour encourager et élargir les opérations de distribution, et ce à travers "l'établissement d'une nouvelle politique pour les salons" du livre, portant essentiellement sur le renforcement du réseau des salons périodiques, notamment les salons nationaux organisés par le ministère à travers le territoire national, ainsi que la promotion et le renforcement de la participation nationale aux salons internationaux. Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune en matière de numérisation, le secteur compte "dans un avenir proche" procéder au "réseautage de toutes bibliothèques de lecture publique, au nombre de 594", selon M. Ballalou, ajoutant que cette opération a été "lancée en début d'année, avec le réseautage, en un temps record, de 21 bibliothèques, et nous espérons achever cette opération avant la fin du premier semestre de 2025".

Fatima.K

29E EDITION DU PRIX DU 1ER NOVEMBRE 1954 :

Le ministère des Moudjahidine distingue les lauréats

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droits a organisé, jeudi soir au Cercle du site de l'Armée nationale populaire (ANP) à Alger, une cérémonie de distinction en l'honneur des lauréats de la 29e édition du Prix du 1er Novembre 1954, et ce dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombre de membres du Gouvernement, de représentants de différents corps constitués, d'instances et d'organisations de la société civile et de la famille révolutionnaire, outre des personnalités nationales et de moudjahidine. Dans son allocution à cette occasion, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, a souligné l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'histoire et à la mémoire de la nation, qui figurent parmi "les priorités urgentes", rappelant que "le pré-

sident de la République n'a eu de cesse de réaffirmer le rôle de la mémoire dans le renforcement des fondements de l'appartenance à notre nation (...) en vue de réunir les conditions nécessaires pour immuniser les générations futures". Le ministre a appelé les étudiants, chercheurs, créateurs et journalistes, à participer efficacement à la prochaine édition de ce concours, qui marquera le 30e anniversaire de sa création, et dont le thème sera consacré aux crimes coloniaux subis par le peuple algérien pendant 132 ans". Lors de cette cérémonie, les Prix ont été remis aux lauréats du concours. La cérémonie a également été l'occasion pour le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit de distinguer le moudjahid Ammar Abdelhamid Mah Bahi, l'amie de la Révolution de libération, Arlette Roger de Gonan, ainsi que la fille du chahid Benbrahem Mohamed, l'avocate Fatma Zohra Benbrahem, et le fils du moudjahid Colonel Slimane



Ben Tobal, dit Si Lakhdar, Ben Tobal Tarek. La cérémonie a été ponctuée par la projection d'un court métrage retraçant les réalisations du secteur en matière de mémoire nationale. Ce concours vise à encourager les jeunes plumes, parmi les

chercheurs, et les passionnés, afin de propulser la recherche scientifique dans le domaine historique, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour préserver la mémoire nationale.

Les Beatles concourent aux Grammy Awards grâce à l'IA



Les Beatles concourent aux Grammy Awards grâce à l'intelligence arti-

ficielle (IA). Cette année aux Grammy Awards, les nominés au presti-

gieux prix du meilleur enregistrement comprennent des poids lourds contemporains, comme Beyoncé et Kendrick Lamar, mais aussi une nouvelle chanson des Beatles, intitulée « Now and Then », bien que le groupe soit séparé depuis plus de cinquante ans. Cette prouesse a été rendue possible grâce à l'utilisation de l'intelligence artificielle, ce qui a inévitablement déclenché une polémique.

L'IA permet de redonner vie à la voix de John Lennon

Le mythique groupe britannique n'a pas sorti de nouvelle chanson. « Now and Then » a été créée en utilisant une démo remplie de bruits parasites, enregistrée il y a des décennies, sur laquelle l'IA a permis d'isoler la voix de John Lennon. Les créateurs y ont

ensuite ajouté des éléments musicaux enregistrés séparément par les autres membres du groupe. Bien que l'usage de l'IA pour finaliser cette chanson ait suscité des débats éthiques dans l'industrie, les responsables ont insisté sur le fait qu'aucun élément n'a été créé artificiellement. Cependant, la nomination de « Now and Then » aux Grammy Awards a tout de même fait tiquer de nombreux aficionados. En 2023, l'Académie des Grammy s'est dotée d'une règle stipulant que seules les créations comprenant des auteurs humains sont éligibles à ses prix. Bien que les chansons simplement « polies » par l'IA puissent être considérées, cette évolution technologique reste une « pente glissante » selon certains experts, qui s'inquiètent des dérives possibles.

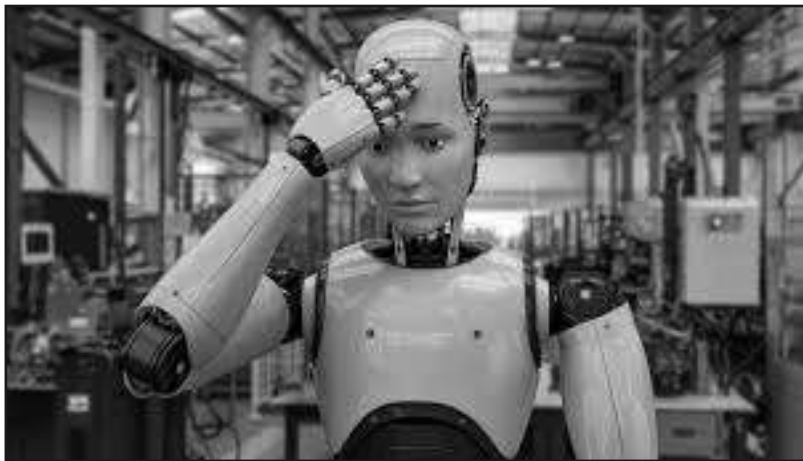
Tous les symboles de la résistance et de la révolution doivent avoir leur juste part dans les œuvres cinématographiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé dimanche, que tous les symboles de l'Algérie parmi les chefs de la résistance populaire contre le colonialisme et de la glorieuse Guerre de libération "doivent avoir leur juste part dans les œuvres cinématographiques", soulignant que tout événement lié à la Révolution "peut être le thème d'un film cinématographique". Dans une allocution prononcée à l'ouverture des Assises nationales sur le cinéma au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), le président de la République a déclaré: "Tous les moyens ont été mobilisés pour la production d'un film à la hauteur du symbole de l'Algérie et de la résistance populaire, l'Emir Abdelkader". Et d'ajouter, "Tous nos leaders parmi les chefs de la résistance populaire Cheikh Bouamama, Cheikh El-Mokrani, Fatma N'Soumer, Boubaghla ainsi que Benacer Benchohra et les Ouled Sidi Cheikh, et les chefs de la glorieuse Guerre de libération, y compris ceux qui ne sont pas connus du public, doivent avoir leur juste part dans la production cinématographique", soulignant que "tout événement lié à la Révolution peut faire l'objet" d'un film cinématographique. Le président de la République a salué, à cette occasion, l'histoire riche du cinéma algérien, et a rendu hommage à tous ceux qui ont fait sa gloire, soulignant que le cinéma algérien "est l'œuvre de femmes et d'hommes qui se sont mobilisés pour la patrie avec un engagement révolutionnaire". "Le cinéma algérien est né de la matrice de la glorieuse Révolution", a-t-il également rappelé. Après avoir dit sa fierté pour ce que les pionniers du cinéma algérien ont réalisé, le président de la République a exprimé son espoir de voir "la flamme se raviver dans le pays du million et demi de martyrs, le pays de la résistance et de l'histoire", rappelant que le cinéma algérien "a documenté les souffrances du peuple algérien tout au long des 132 ans" de colonialisme tout comme il a documenté "tout ce que notre pays a connu comme difficultés avant d'arriver là où il est aujourd'hui après le Hirak qui a impressionné le monde, sans aucune effusion de sang durant plusieurs mois de marches pacifiques". Il a ajouté dans ce contexte que "grâce à sa conscience politique, l'Algérie a atteint un niveau de civilisation qui fait d'elle une école", d'autant que, a-t-il dit, "tout ce qu'il y a dans notre pays est sacré et l'esprit de nos martyrs plane toujours au-dessus de notre chère patrie". Le président de la République a souligné à l'adresse des participants: "la création est libre et vous disposez de la liberté absolue dans vos créations artistiques sauf ce qui vise l'Algérie et porte atteinte aux valeurs de la société et des constantes de la nation". Il a rappelé que pour la première fois depuis l'indépendance, des lycées artistiques ont été, récemment, créés pour "former des talents artistiques de haut niveau et instaurer un climat culturel permettant à notre pays de passer à une autre étape". Après avoir précisé que le secteur du cinéma était "capable de créer des milliers d'emplois", il a invité les participants à ces assises à faire part de leurs avis et de leurs propositions "en toute liberté" notamment en ce qui concerne les domaines de formation en œuvrant à trouver des solutions aux problèmes posés à l'instar du problème des salles de projection.

APPRENDRE À DÉSAPPRENDRE :

Le nouveau défi de l'intelligence artificielle

Alors que le prix Nobel de physique 2024 vient d'être attribué à John Hopfield et Geoffrey Hinton pour leurs travaux sur les réseaux de neurones artificiels qui ont posé les bases du machine learning (apprentissage machine), nos chercheurs abordent les défis qu'ils cherchent à relever aujourd'hui, dans la lignée des travaux lauréats.



Car si les réseaux de neurones savent désormais très bien apprendre, il leur est pour l'instant difficile d'oublier ce qu'ils savent. Vos données vous appartiennent. Du moins, c'est ce que prévoit la loi européenne sur la régulation des données (RGPD). D'une part, elle limite la collecte de vos données par les entreprises privées à ce que vous avez consenti. D'une autre, elle vous permet de demander l'effacement total des informations vous concernant des serveurs de cet acteur : il s'agit du droit à l'oubli. C'est ce second volet qui nous intéresse ici, et son applicabilité dans le monde moderne. Si supprimer quelques lignes d'une base de données n'a rien de compliqué, la tâche devient nettement plus périlleuse quand l'intelligence artificielle (IA) entre en jeu. En effet, des modèles d'IA de plus en plus complexes, fondés sur des réseaux de neurones artificiels, sont déjà déployés par de nombreux acteurs privés. Ces modèles ont besoin d'apprendre à partir d'un maximum de données pour être performants. Ainsi, la présence d'informations vous concernant dans les serveurs d'une entreprise implique souvent son utilisation pour l'entraînement de ses modèles d'IA. Dès lors, l'oubli de vos données passe de la simple suppression d'une ligne dans un tableau à une opération complexe s'approchant plus de la neurochirurgie appliquée à des « cerveaux » artificiels. Alors, comment réussir à faire oublier une information précise à un réseau de neurones artificiel ?

Oublier les données : des enjeux d'éthique et de vie privée

L'application au cas de la protection des données est importante, mais l'enjeu de l'oubli machine, également appelé désapprentissage, ne s'arrête pas là. L'utilisation d'informations protégées pour l'entraînement de réseaux de neurones artificiels est encore une zone grise aux yeux de la loi.

Plusieurs cas de ce type sont en train d'être traités par la justice dans différents pays et ils pourraient marquer un précédent important pour le futur de la législation de l'intelligence artificielle. Exemple notable : dans certains cas de figure, ChatGPT est capable de réciter des paragraphes entiers d'articles du New York Times, sans pour autant citer sa source. Le quotidien américain a donc porté plainte contre OpenAI, la société développant ChatGPT, et l'issue du procès pourrait bien orienter la jurisprudence future dans le domaine. Toutefois, l'oubli machine ne se limite pas à l'utilisation des données personnelles ou commerciales. En effet, la tendance mondiale depuis quelques années est à l'entraînement de modèles de plus en plus imposants, notamment dans le domaine du traitement du langage où les progrès faits sont impressionnants. Il devient donc de plus en plus compliqué de contrôler la légitimité des données utilisées pour entraîner des IA. Si GPT-3, le modèle d'OpenAI de 2020, avait appris d'un corpus représentant 2 400 années de lecture continue pour un humain moyen, ce chiffre n'a fait qu'augmenter, rendant la vérification manuelle impossible. Qu'il s'agisse d'affirma-

tions fausses, de contenus racistes ou sexistes, ou bien de coordonnées personnelles d'individus, il y a fort à parier que certains se glissent malencontreusement dans les données d'entraînement et donc dans les connaissances d'un tel modèle. L'absence actuelle de méthodes d'oubli efficaces signifie alors qu'en cas d'infiltration de données non voulues, il n'y aura pas de réelle solution pour effacer cette information outre le réentraînement, dont le coût se chiffre en dizaines de millions d'euros et en centaines de tonnes de CO₂.

Comment les neurones artificiels apprennent-ils ?

Pour comprendre la difficulté liée à la suppression d'informations dans un réseau de neurones, il est utile d'avoir une idée de comment un tel réseau « apprend ». Prenons un réseau de neurones chargé de différencier des images de chiens et de chats. L'ensemble des images labellisées (c'est-à-dire avec une légende « chien » ou « chat ») utilisé par le réseau de neurones pour apprendre est appelé « jeu d'entraînement ». Le réseau est initialisé aléatoirement : on crée des neurones artificiels, organisés en couches, et connectés entre eux. La force de ces connexions, appelée « poids », est

l'équivalent des connexions neuronales d'un cerveau réel. Ces poids permettent de caractériser la façon dont l'entrée (l'image de chien ou de chat) est traitée, transformée et envoyée entre les différents neurones du « cerveau » artificiel, pour que ressorte finalement un score entre 0 et 1. Un score de 0 (ou de 1) correspond à la certitude absolue que l'image est un chat (ou un chien), et un score de 0,5 correspond à une incertitude totale entre les deux. Des outils ludiques permettent de se représenter le fonctionnement d'un réseau de neurones. Pendant la phase dite « d'apprentissage », des images du jeu d'entraînement sont montrées au réseau de neurones, qui prédit un label pour chacune d'entre elles. On donne ensuite au réseau le vrai label qui était attendu. Le modèle peut alors calculer l'erreur qu'il a faite. C'est là que la magie va opérer. À partir de la seule information de l'erreur commise, le réseau va mettre à jour l'ensemble de ses poids pour tenter de la corriger. Cette modification utilise des règles de calcul simples à l'échelle d'un neurone, mais incompréhensible pour l'humain à l'échelle du réseau entier.

Où se trouvent les données, une fois le modèle entraîné ?

C'est de là que vient un paradoxe, souvent difficile à comprendre pour les non-initiés : même si l'humain a conçu de A à Z ces architectures d'intelligence artificielle, le système qui en résulte n'est pas totalement compréhensible par son créateur. Certains groupes de neurones sont relativement bien compris par les chercheurs. Toutefois, le rôle précis de chacun des neurones est mal connu et également sujet à interprétation. Il est donc ardu de répondre à une question du type « trouvez l'ensemble des neurones servant à identifier la queue du chien », d'autant que les neurones sont fortement connectés entre eux et que réduire un neu-

rone à une seule fonctionnalité est généralement impossible. La question posée lorsque l'on cherche à faire du désapprentissage est encore plus difficile : comment chacun des neurones du réseau aurait-il été impacté si on n'avait jamais traité l'image de chat n° 45872 ? Il ne s'agit pas alors d'altérer la capacité du réseau à reconnaître les chats – cette image peut très bien apporter peu d'informations – ni de supprimer l'image de la base de données puisque ce qu'en a appris le réseau est stocké, comme pour un cerveau humain, dans les poids liant les neurones. Il faut alors tâcher d'identifier les connexions neuronales (poids) qui ont le plus appris de cette image en particulier, et modifier leur intensité dans le but de détruire l'information associée à la donnée dont on veut simuler l'oubli.

Différentes pistes vers le désapprentissage

Trois critères principaux assurent un désapprentissage efficace. D'abord, l'oubli doit se faire assez rapidement, sinon il est plus simple de réentraîner le modèle entièrement. Ensuite, les performances du réseau sur les données restantes (non oubliées) doivent rester bonnes. Enfin, l'oubli de l'information doit être assuré par la procédure. Ce dernier point est le plus délicat étant donné qu'il consiste en la vérification de l'absence d'une information. Quantifier mathématiquement les capacités d'oubli de la méthode est donc crucial. Parmi les méthodes envisagées dans la littérature, beaucoup se reposent sur une phase d'apprentissage sur les données restantes. Ce réentraînement permet au réseau de mettre à jour ses poids pour se spécialiser uniquement sur ces données. Le but est « d'écraser » au fur et à mesure l'information des données à oublier, comme le fait par exemple le cerveau humain pour une langue non pratiquée.

L'impact de la réalité virtuelle sur la création artistique numérique

La réalité virtuelle (RV) a fait son apparition dans le monde de l'art comme une véritable révolution, bouleversant les méthodes de création et d'expérience artistique. Cette technologie immersive ouvre de nouvelles perspectives pour les artistes numériques, repoussant les limites de ce qui est possible en termes de création et d'interaction avec l'art. Explorons en détail comment la réalité virtuelle transforme le paysage de l'art numérique. L'impact de la réalité virtuelle sur la création artistique numérique est donc profond et multifacette. Elle offre aux artistes de nouveaux outils pour exprimer leur créativité, transforme l'expérience du public, et redéfinit les frontières de ce qui est possible dans

l'art. Bien que des défis persistent, le potentiel de la RV dans le domaine artistique est immense. À mesure que la technologie évolue et que de plus en plus d'artistes l'adoptent, nous pouvons nous attendre à voir émerger des formes d'expression artistique encore inimaginables aujourd'hui. La RV ne remplace pas l'art traditionnel, mais elle l'enrichit, ouvrant de nouvelles voies d'exploration créative et d'expérience esthétique. L'art en réalité virtuelle nous invite à repenser notre conception de l'art, de l'espace, et de la réalité elle-même. Il nous pousse à nous interroger sur la nature de la créativité et de l'expérience artistique à l'ère numérique. Alors que nous nous aventurons plus loin dans ce nouveau territoire artis-



tique, une chose est certaine : la réalité virtuelle continuera de jouer un rôle crucial dans l'évolution de l'art numérique,

ouvrant des possibilités infinies pour les créateurs et les amateurs d'art du monde entier.

L'inflation du nombre de publications scientifiques interroge

Entre 2016 et 2022, la quantité d'articles publiés et indexés dans les deux principales bases de données, Scopus et Web of Science, a grossi de près de 50 %. La production scientifique mondiale est-elle en surchauffe, au risque de ne plus être tenable ? C'est l'une des conclusions auxquelles est arrivé un groupe de quatre chercheurs européens en calculant, parfois pour la première fois, plusieurs indicateurs décrivant cette production. Leurs données, publiées dans Quantitative Science Studies, éclairent un secteur-clé du monde scientifique, les éditeurs de journaux, qui se partagent un secteur économique lucratif (estimé à 26,5 milliards de dollars en 2020). Parmi les plus connus, on trouve Elsevier (éditeur de The Lancet), Sprin-

ger (éditeur de Nature), MDPI (Multidisciplinary Digital Publishing Institute, un acteur suisse récent) ou Wiley, qui a grossi en absorbant Hindawi, autre nouveau venu du secteur. Leurs revenus sont tirés soit de l'abonnement, soit de « frais de publication » payés par les auteurs des articles, qui deviennent gratuits pour tous à la lecture, soit des deux. Entre 2016 et 2022, la quantité d'articles publiés et indexés dans les deux principales bases de données, Scopus et Web of Science, a grossi de près de 50 %, atteignant 2,8 millions d'articles. D'autres bases de données, comme Dimensions, couvrent plus de journaux et comptent en 2020 jusqu'à 4,5 millions de textes par an... Dans le même temps, la population des cher-

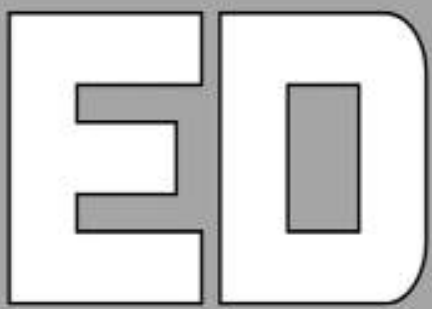
cheurs a crû, mais moins vite, 16 % entre 2015 et 2022, même en prenant en compte des pays comme l'Inde et la Chine. « La montagne sur notre dos augmente », se lamente Paolo Crosetto, coauteur de l'étude et économiste à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Cette pression a eu des conséquences, avec des relecteurs de plus en plus sollicités, difficiles à « recruter » (leur travail est gratuit) et qui sous-traitent parfois ce travail à leurs étudiants, voire désormais à des outils d'intelligence artificielle générative. Le site spécialisé Retraction Watch tient à jour une liste de comités éditoriaux démissionnaires pour des désaccords sur les modèles économiques, la productivité...

« Risque de dérapage »

Mais cet indicateur de volume n'est pas la seule cause d'inquiétude. En s'intéressant aux politiques éditoriales, à la durée de l'évaluation par les pairs, au taux de rejet des articles et à un critère de « qualité », le facteur d'impact, ces chercheurs s'interrogent sur la qualité de la production. Une pratique éditoriale en plein essor interroge : la multiplication des « éditions spéciales », ou hors-séries, consacrées à un sous-thème de recherche, dont la responsabilité éditoriale est confiée à un chercheur. Quarante-vingt-huit pour cent des 213 344 articles de MDPI ont été publiés sous cette étiquette en 2022. « Ces numéros spéciaux n'ont plus rien de spéciaux tellement ils sont devenus nombreux », regrette Paolo Crosetto.

La domination de l'intelligence artificielle rendra notre monde invivable

Nul besoin d'être prophète pour réaliser que l'intelligence artificielle dominera de plus en plus nos vies. Bientôt, elle sera intégrée à nos téléphones portables et de là, à chaque segment de notre existence. Nous vivrons avec elle et à travers elle. Nous n'aurons pas le choix. Il faudra cohabiter avec elle ou disparaître, vivre à la marge. Ce coup de force est unique dans l'histoire de l'humanité. Personne, et surtout pas les peuples, n'a été concerté pour savoir s'il était d'accord de s'aliéner de la sorte. Le politique n'a pas eu son mot à dire. Il a été mis devant le fait accompli sans rien pouvoir lui opposer, si ce n'est quelques vaines mises en garde. Non, l'intelligence artificielle et ses dérivés sont le fait de quelques individus qui ont imposé au reste du monde leur vision, une société où l'être humain deviendrait juste une variable d'ajustement. Probablement, l'émergence de ce nouvel outil était inévitable et s'inscrivait dans la marche avant du monde, mais la vitesse avec laquelle il s'est imposé à nous ressemble à un véritable coup d'État. Des firmes ont décidé à notre place vers quoi l'humanité devait tendre sans nous laisser d'autre alternative que de suivre leur rythme. ChatGPT en est une parfaite illustration. Du jour au lendemain, il a envahi nos existences avec un tel effet d'entraînement qu'il nous est devenu impossible d'imaginer le futur sans sa présence. Ce passage en force ne sera pas sans conséquences. Une humanité condamnée à vivre dans un monde dominé par la technique, d'où toute trace de spiritualité aura disparu, est un monde invivable. Nous ignorons pourquoi nous sommes au monde et si cette question a cessé, en apparence, de nous tourmenter – la métaphysique est passée de mode –, elle demeure malgré tout au centre de nos préoccupations. Nous demeurons des êtres pensants capables d'interroger le sens même de nos existences, de notre présence...



Dimanche 02 Février 2025

La Tunisie prolonge l'état d'urgence jusqu'à fin 2025

La Tunisie prolonge l'état d'urgence jusqu'à la fin 2025, rapporte l'agence de presse (TAP).Le président tunisien Kais Saied a décidé jeudi de prolonger l'état d'urgence dans le pays jusqu'à la fin de cette année. Un décret présidentiel stipule que « l'état d'urgence est prorogé sur toute l'étendue du territoire tunisien à compter du 31 janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2025 », selon la TAP.La dernière prolongation remontait au 30 décembre 2024 et portait sur une durée d'un mois du 1er au 30 janvier 2025.

RDC :

700 morts en 5 jours de combats à Goma

700 personnes en 5 jours de combats ont été tuées et 2.800 blessées lors des combats pour le contrôle de la ville de Goma dans l'est de la RD Congo entre.Ce sinistre bilan est établi dans la période s'étalant entre dimanche et jeudi dernier, a indiqué vendredi le porte-parole de l'ONU.«L'Organisation mondiale de la Santé et ses partenaires, avec le gouvernement, ont mené une évaluation, entre le 26 janvier et hier, et rapportent que 700 personnes ont été tuées et 2.800 blessées», a déclaré Stéphane Dujarric, estimant que ces chiffres «devraient augmenter».

SYRIE :

Dix civils tués par des hommes armés dans un village

Au moins dix personnes ont été tuées lors d'une attaque armée contre un village de la minorité alaouite dont est issu le président déchu Bachar el-Assad, dans le centre de la Syrie, a rapporté ce samedi 1er février une ONG.«Des hommes armés ont commis vendredi soir un massacre tuant dix civils dans le village d'Arzé», dans le nord de la province de Hama, «habité par des membres de la communauté alaouite», a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

FRANCE :

Trois morts dans l'incendie d'un Ehpad

Trois personnes sont décédées samedi 1er février dans la matinée dans l'incendie d'un Ehpad situé à Bouffémont, dans le Val-d'Oise, a appris l'AFP de source proche du dossier. Selon les pompiers du département, l'incendie s'est déclaré vers 7h20. Ils ont été alertés par le personnel de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, qui compte environ 80 résidents, dont une trentaine en unité protégée.

M. Hidaoui salue le rôle des SMA dans la consolidation des valeurs nationales

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) , Mustapha Hidaoui, a salué, vendredi à Alger, le "rôle constant" des Scouts musulmans algériens (SMA) dans la consolidation des valeurs nationales et la préservation du message des chouhada."Nous saluons l'attachement des jeunes algériens aux valeurs de fidélité ainsi que l'engagement des SMA à leur rôle constant dans le renforcement de l'unité et des valeurs nationales et la préservation du message des chouhada", a déclaré M. Hidaoui à l'ouverture de la 38e session ordinaire du Conseil national des SMA.Il a également salué "l'engagement des SMA à l'esprit de bénévolat qui lui permet "de forger des leaders dans la société".À cette occasion, M. Hidaoui a rappelé "l'intérêt particulier" accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la jeunesse, en en faisant "une partie intégrante du changement positif" que connaît l'Algérie dans tous les secteurs et à travers tout le pays, ajoutant que cette démarche s'était traduite par plusieurs "décisions tangibles" en faveur des jeunes.De son côté, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui,



a estimé que la session du Conseil national, était une "étape importante pour discuter des questions de l'Organisation, qui, en effet, font partie des questions du peuple algérien", mettant en avant "la nouvelle étape que traverse notre pays grâce aux réformes profondes et judicieuses initiées par le président de la République".

Widad.N

ALGER :

Arrestation d'un individu pour outrage à la pudeur sur les réseaux sociaux



Arrestation d'un individu pour outrage à la pudeur sur les réseaux sociaux à Alger. Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, à l'arrestation d'un individu pour outrage à la pudeur et incitation à la débauche via les réseaux sociaux, indique vendredi un communiqué de ce corps sécuritaire. « Dans le cadre de la

lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celles portant attentat aux mœurs, les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la 7e sûreté urbaine de la Glacière relevant de la circonscription administrative d'El Harrach, ont procédé cette semaine à l'arrestation d'un individu connu sous le pseudonyme (K.K) pour outrage à la pudeur, et incitation à la débauche via les réseaux sociaux », précise le communiqué.L'opération « a été déclenchée suite à une vidéo circulant sur les réseaux sociaux montrant un individu commettant un acte indécent et proférant des injures en direct via une application », souligne la même source. Ainsi, la police judiciaire, en coordination avec le parquet territorialement compétent, a mené des investigations ayant permis l'identification et l'arrestation du suspect outre la saisie des téléphones mobiles utilisés dans ce crime ». Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, conclut la même source.

Bouchra.M

ÉTATS-UNIS :

Un avion s'écrase à Philadelphie avec six Mexicains à bord

L'appareil s'est écrasé vendredi soir tout près d'un centre commercial. Au moins une maison et plusieurs voitures étaient en flammes. De nombreuses personnes au sol auraient été blessées.Deux jours après la catastrophe aérienne qui a fait 67 morts à Washington, un avion de petite taille s'est écrasé vendredi 31 janvier au soir à Philadelphie, dans le nord-est des États-Unis, provoquant un incendie dans un quartier du nord-est de la ville. Selon le Philadelphia Inquirer, au moins une maison et de nombreuses voitures étaient en flammes. «Plusieurs habitations et véhicules ont été touchés» a indiqué au cours d'une conférence de presse la maire de la ville, Cherelle Parker. Une immense boule de feu a été observée au moment de l'impact, dont de nombreuses vidéos circulaient sur les réseaux sociaux. «Tellement triste de voir l'avion s'écraser à Philadelphie, en Pennsylvanie.



Encore des âmes innocentes perdues», a déploré le président Donald Trump, sur son réseau Truth Social.

Souad.S

CONSTANTINE:

Plus de 400 tonnes d'aides humanitaires collectées pour le peuple palestinien à Ghaza



Plus de 400 tonnes d'aides médicales et alimentaires ont été collectées à Constantine pour le peuple palestinien à Ghaza, dans le cadre de l'assistance humanitaire fournie par l'Algérie au profit des Palestiniens.Une caravane de solidarité chargée de ces aides a été ainsi dirigée jeudi de cette wilaya vers le Centre de collecte des aides alimentaires de Blida pour ensuite être envoyées vers les frères palestiniens.Conjointement initiée par les autorités locales, le Croissant rouge algérien (CRA), des associations caritatives, des opérateurs économiques avec une large participation des citoyens, cette caravane est constituée de 27 gros camions.Dans une déclaration à la presse à l'occasion, le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda a indiqué que la caravane constitue un acte de "solidarité avec nos frères dans la bande deGhaza pour atténuer les souffrances endurées face aux crimes perpétrés par l'occupant sioniste".Il a également assuré que les efforts seront poursuivis pour collecter d'autres aides humanitaires.

Kheira.M

ALLEMAGNE :

Le président Horst Koehler est mort à l'âge de 81 ans

Horst Koehler est décédé tôt ce samedi matin à Berlin après une courte et grave maladie, ont annoncé les autorités.L'ancien président allemand Horst Koehler, qui a occupé cette fonction de 2004 à 2010, est décédé ce samedi 1er février à l'âge de 81 ans, ont annoncé les autorités.Horst Koehler «est décédé tôt ce matin à Berlin », «après une courte et grave maladie», «entouré de sa famille», a indiqué la présidence allemande, qui n'a qu'un rôle de représentation dans ce pays et donc peu de pouvoir.

COREE DU SUD :

Un musée dans le centre de Séoul ravagé par un incendie

L'incendie s'est déclaré sur le toit du Musée national du Hangeul vendredi vers 23h40 GMT, générant «une quantité importante de fumée». Un musée consacré à l'histoire de l'alphabet coréen a pris feu samedi 1er février dans la capitale sud-coréenne Séoul, selon les autorités, qui ont appelé les riverains à garder leurs fenêtres fermées en raison d'imposants panaches de fumée. L'incendie s'est déclaré sur le toit du Musée national du Hangeul (l'alphabet coréen, NDLR) vers 08h40 locales (23h40 GMT vendredi), générant «une quantité importante de fumée», a indiqué la mairie du quartier de Yongsan où se trouve l'édifice. Un pompier déployé sur les lieux a été évacué à l'hôpital, d'après la chaîne sud-coréenne YTN.

Le Venezuela libère six Américains, annonce l'émissaire de Trump

L'émissaire spécial de Donald Trump au Venezuela, Richard Grenell, a annoncé vendredi 31 janvier que six détenus américains ont été libérés par Caracas après son entrevue avec le président Nicolas Maduro, et sont avec lui dans l'avion qui le ramène aux États-Unis. «Nous avons levé les roues (décollé) et nous rentrons à la maison avec ces six citoyens américains», a écrit Richard Grenell sur X, en publiant une photo des six personnes vêtues de bleu, sans préciser leurs identités.

Un condamné à mort exécuté aux États-Unis, pour la première fois en 2025

Un homme condamné à mort pour le meurtre en 2001 d'une jeune femme dans l'État américain de Caroline du Sud (sud-est) a été exécuté vendredi 31 janvier, pour la première fois de l'année aux États-Unis. Marion Bowman, 44 ans, a été condamné en 2002 à la peine capitale pour avoir tué l'année précédente Kandee Martin, une amie de lycée. La victime âgée de 21 ans a été tuée par balle puis placée dans le coffre de sa voiture, qui a ensuite été incendiée.